

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2020

FFRandonnée 

www.ffrandonnee.fr

12 470 ANIMATEURS - 3 414 CLUBS
8 900 BALISEURS-COLLECTEURS


RANNO PÉDESTRE


LONGE CÔTE –
MARCHE AQUATIQUE


MARCHE ENDURANCE


MARCHE NORDIQUE


RANNO CHALLENGE


RANNO SANTÉ


RAQUETTE À NEIGE


Mon GR_{fr}
RANNO ITINÉRANTE

 ffrandonnee

 @ffrandonnee

 ffrandonnee



**Comme Antoine,
choisissez et
organisez votre
randonnée
itinérante en ligne
avec GR @ccess.**

Facilitez-vous la rando !

- Plus de **70 000 km de GR®** décrits,
- **Cartographie 1/25^{ème}**,
- Plus de **500 suggestions de randonnée itinérante** de 2 à 6 jours,
- **Abonnement numérique, à partir de 12€.**



Abonnez-vous sur www.MonGR.fr

FFRandonnée 



Exercice périlleux pour une présidente élue fin 2020 que de faire l'édito pour le rapport d'activité de l'année écoulée sous la / les mandatures précédentes. La nouvelle équipe d'administrateurs a été élue le 28 novembre pour l'olympiade 2020-2024.

2020 fut une année particulière sur bien des aspects. La crise de gouvernance du début d'année, la démission du président Robert Azaïs, et le confinement à partir de mi-mars, ont impacté le premier trimestre. Ensuite déconfinement, reprise sous conditions, consignes sanitaires, reconfinement, couvre-feu... ont provoqué une grande inquiétude et un manque de visibilité contrariant nos projets, nos activités, et de nombreuses annulations d'évènements programmés et préparés de longue date. Nous avons tous subi ces difficultés, en avons tous été affectés, en réagissant le mieux possible. A chaque évolution de la situation sanitaire et des consignes gouvernementales, un plan de reprise a été actualisé et diffusé à tous. Pas moins de 12 plans successifs ont été préparés et envoyés au réseau avec la meilleure réactivité possible par la commission médicale, la directrice technique nationale en lien avec la direction des Sports. Dès que cela a été autorisé, avant l'été, nos baliseurs et collecteurs, pour la plupart bénévoles, sont repartis sur le terrain. Ils ont permis à tous, licenciés, familles, itinérants... de reprendre la randonnée en sécurité sur des sentiers et itinéraires au balisage rafraîchi. De nombreux pratiquants ont plébiscité notre sport en plein air comme en témoigne l'envolée inespérée de la vente des topoguides.

Au cours de l'année nous avons beaucoup innové !

L'équipe en place : élus, salariés, bénévoles se sont mobilisés et ont réussi à transformer l'adversité en atout. Merci à eux.

Impossible de venir travailler au siège ? Organisons le télétravail partout où c'est possible.

Plus de rencontres ? Travaillons en visioconférence. Nécessité fait loi ! Nous nous sommes tous emparés des outils Office 365 dont teams mis à notre disposition depuis 2017.

Pas de possibilité d'organiser une assemblée générale « habituelle » ? Organisons une assemblée générale à distance et votons les rapports statutaires via un prestataire garantissant la conformité des opérations électorales.

Démissions de candidats de la liste des 12 administrateurs du collège général rendant les élections impossibles lors de l'AG prévue en mars ? Organisons un nouvel appel à candidature et programmons une assemblée générale électorale à une date ultérieure.

Et nous avons dû nous adapter !

Du nouveau sur le financement du sport : remplacement du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) par l'Agence Nationale du Sport. Il a fallu élaborer le Projet Sportif Fédéral, créer ses commissions et accompagner les clubs et comités sur leurs demandes.

Les formations prévues ont été annulées ou reportées. De nombreux stages sont encore à programmer et des incertitudes sur la faisabilité prochaine.

Salons, évènements, manifestations ont dû être annulés sans visibilité sur un report éventuel.

Espérons que l'année 2021 sera plus clémente et propice à nos activités, malgré le déficit prévisible des adhésions qui entrainera de facto une perte financière. Nous attendons tous un retour à une vie plus normale, sereine, sportive et conviviale.

Bien à vous

La Présidente

Brigitte Soulary

Sommaire

ÉDITO	03
LA VIE STATUTAIRE ET INSTITUTIONNELLE	06
1. Vie statutaire	06
2. Vie institutionnelle	08
LES POINTS FORTS DE L'ANNÉE	10
1. La gestion de la crise sanitaire	10
2. Le projet sportif fédéral	10
3. Le nouveau site de la FFRandonnée et la création d'une plateforme "bénévoles"	11
4. La mission "Marche en ville"	11
LES 10 OBJECTIFS DU PLAN FÉDÉRAL FFRANDONNÉE 2020	12
1. Renforcer le rôle des clubs et créer un binôme indissociable club/comité	12
2. Sauvegarder et promouvoir le patrimoine des chemins, des itinéraires labellisés ainsi que les marques fédérales	13
3. Valoriser et consolider les compétences des bénévoles et des salariés	17
4. Faire évoluer le schéma économique de la fédération	19
5. Adapter la fédération au numérique dans un esprit de compétitivité et d'innovation	21
6. Dynamiser le sentiment d'appartenance des adhérents, sympathisants et pratiquants	22
7. Créer les conditions d'un renouvellement, d'un rajeunissement et d'une diversification des publics	26
8. Développer les relations avec les fédérations et les partenaires	28
9. Devenir un acteur de la coopération internationale	28
10. Assurer une gouvernance partagée	29
GLOSSAIRE	30
ANNEXES	31
LA FFRANDONNÉE ET SES PARTENAIRES	33

LA VIE STATUTAIRE ET INSTITUTIONNELLE

Les sigles suivi d'un astérisque renvoient au glossaire page 30

1. VIE STATUTAIRE

Exceptionnellement cette année, les dates des rendez-vous fédéraux ont été modifiées en raison du contexte sanitaire. L'assemblée générale électorale initialement programmée le 28 mars 2020 a été annulée et remplacée par deux assemblées générales organisées, en visioconférence, en avril et novembre 2020 :

- Assemblée générale du 24 avril 2020 pour permettre à la Fédération de remplir ses obligations légales et statutaires sur :

Bilan financier 2019 :

- Clôture des comptes 2019. Après avoir pris connaissance de la présentation du rapport financier et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, l'assemblée générale a approuvé le rapport financier et les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019 et donné aux administrateurs quitus pour l'exercice de leur mandat sur ledit exercice.
- Résultat de l'exercice : L'exercice 2019 est bénéficiaire. Le résultat net est de 99 507 euros.
- Approbation de l'affectation du résultat 2019. L'assemblée générale a décidé d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2019 d'un montant de + 99 507 € au report à nouveau.

Tarifs de la licence de la saison sportive 2020-2021. Augmentation de 1 euro du prix de la licence associative et répartition de son produit entre les comités et le national pour la saison sportive 2020-2021, dernière année du plan d'évolution sur 4 saisons sportives au début de l'olympiade 2017 et validé à l'assemblée générale de la même année.

- Licence individuelle hors assurance : 25,40 €
- Licence familiale hors assurance : 50,80 €

Pas de changement dans la répartition de son produit :

- 47 % pour les départements
- 18 % pour les régions
- 35 % pour le national

hors les 2 euros de frais de gestion et la part dédiée chaque année au Plan Solidaire de Développement (PSD).

Budget prévisionnel associé au plan d'action 2020. Après avoir pris connaissance de la présentation du budget prévisionnel 2020, l'assemblée générale a approuvé le budget prévisionnel 2020 présenté avec un résultat à l'équilibre.

- Assemblée générale électorale du 28 novembre 2020

Comme pour bon nombre de fédérations agréées, 2020 marquait le renouvellement des instances dirigeantes de la FFRandonnée.

Pour mémoire, la composition du comité directeur fédéral est de 24 membres dont :

- un poste réservé à un médecin,
- un collège des territoires de 11 membres élus par les représentants de chacune des 5 interrégions et celle de l'outre-mer, soit 5 binômes à parité de sexe, issus l'un, d'un comité directeur départemental et l'autre, d'un comité directeur régional + 1 poste pour l'outremer,
- un collège général de 12 membres élus au scrutin de liste, à parité de sexe, liste conduite par une personne.

Après le lancement de l'appel à candidature, pour la première fois de son histoire, 2 listes étaient en présence pour le collège général :

- la liste 1 conduite par Didier Babin - président par intérim sortant - « La Fédération française de la randonnée, ambassadrice de tous les marcheurs »,
- la liste 2 conduite par Brigitte Souly « Ensemble construisons la Fédération de demain ».

La campagne électorale était ainsi lancée par l'organisation de 4 réunions en visioconférence permettant à chaque porteur de liste de présenter son programme et de répondre aux questions du réseau fédéral.

Ont été élus pour la mandature 2020-2024, après une présentation de chaque candidat par un duo composé de 2 membres de la commission de surveillance des opérations électorales – Claudine Allu et Michel Furet :

- La liste de Brigitte Souly, porteuse d'un renouveau à la fois dans les méthodes et les projets très associés aux territoires, a été élue avec 68 % par les porteurs de voix à l'assemblée générale et elle-même a été élue présidente avec 88 % des voix. Le programme annoncé par la nouvelle présidente et son équipe d'administrateurs, constitue une véritable ambition pour la Fédération avec l'évolution du mode de gouvernance, un fonctionnement qui met le réseau des comités et des clubs au centre du dispositif fédéral et instaure un véritable climat de confiance, de partage et de transparence.

Brigitte Souly est entourée d'administrateurs représentant à la fois la diversité des territoires et l'expertise technique des bénévoles.

- Pour le collège médecin : Docteur Catherine Kabani
- Pour le collège des territoires :
 - Grand Nord : Annette Gogneau (Paris)-Alain Grimbert (Hauts-de-France)
 - Grand Nord-Est : Danielle Lablé (Nièvre)-Frédéric Brouet (Grand-est)
 - Grand Ouest : Madeleine Lebranchu (Morbihan)-Bernard Chéneau (Pays-de-la-Loire)
 - Grand Sud-Ouest : Anne-Marie Gresle (Hérault)-Jean-François Solas (Nouvelle-Aquitaine)
 - Grand Sud-Est : Lexie Buffard (Var)-Michel Avard (Auvergne-Rhône-Alpes)
 - Outre-Mer : Jacky Noc (Guadeloupe)
- Pour le collège général : Marc Bertois, Alain Breuillet, Claire Chevalier, Sophie Chipon, Maryse Gauttron, Claude Ghiati, Claudie Grossard, Louis Kormann, Bruno Lamaurt, Jean-Claude Marie, Michel Simon, Brigitte Soulyar.

À la suite de l'élection de la Présidente, le bureau fédéral a été élu par le nouveau comité directeur fédéral :

- Présidente : Brigitte Soulyar
- 1^{ère} Vice-présidente représentante des territoires : Madeleine Lebranchu
- Vice-présidente : Maryse Gauttron, en charge des pôles Support
- Vice-président : Jean-Claude Marie, en charge des pôles Développement
- Trésorier : Louis Kormann
- Trésorière-adjointe : Claire Chevalier
- Secrétaire générale : Lexie Buffard
- Secrétaire générale-adjointe : Claude Ghiati.

Alexandre Durand, Responsable adjoint du service Partenariats et Commercialisation, seul candidat, élu par ses pairs, vient compléter la composition du comité directeur fédéral. Il assiste à ses réunions avec voix consultative, conformément aux dispositions des statuts fédéraux.

En prélude à l'élection du comité directeur fédéral :

- un hommage a été rendu aux administratrices et administrateurs sortants non candidats, aux présidentes et présidents des comités sortants et ceux nouvellement élus,
- le rapport d'activité 2019 présenté par la Secrétaire générale, a été adopté avec 97 % des voix. Ce rapport montre la bonne tenue de la Fédération, avec de bons indicateurs.

La charte d'Éthique et de Déontologie a été adoptée avec 92,35 % des voix. Cf. encadré ci-contre.

Enfin, avant la clôture de l'assemblée générale, Jean-Pierre Gaillard, Président du comité FFRandonnée des Pyrénées-Atlantiques a invité les participants à venir à Pau où ils sont attendus par son équipe et celle de la Nouvelle-Aquitaine pour le prochain congrès, reporté à 2022 en raison de la crise sanitaire.

Comme il a été annoncé dans le programme, la Présidence sera partagée avec une 1^{ère} Vice-présidence, il appartiendra au comité directeur fédéral de fixer les priorités de la Fédération, de décider des axes et des missions. Outre le bureau et le comité directeur fédéral, un comité de pilotage fédéral voit le jour (**), il sera la cheville

ouvrière de cette stratégie, à la croisée entre les territoires, et en lien avec les conseillers et les élus territoriaux.

(**) Le comité de pilotage est destiné à faire remonter les besoins, attentes, difficultés et nouvelles perspectives, à les mettre en forme et à les traiter. Le comité de pilotage est composé d'élus du comité directeur fédéral et de salariés-pilotes. Il travaillera sur les requêtes et suggestions des conseillers territoriaux, des élus territoriaux et des élus du réseau, pour les prioriser, les orienter vers les services ou personnes ressources ou les définir sur des fiches-missions très précises : but, participants, calendrier, moyens (en lien avec le département Finances). Ces fiches-missions seront examinées en comité directeur fédéral qui délivrera les ordres de missions, contrôlera l'avancement des travaux et assurera la communication régulière au réseau.

Charte d'éthique et de déontologie

Disponible le [charte ici](#)

Au regard de l'article L131-15-1 du code du Sport, précisant que « Les fédérations délégataires, le cas échéant en coordination avec les ligues professionnelles qu'elles ont créées, établissent une charte d'éthique et de déontologie conforme aux principes définis par la charte prévue à l'article L. 141-3. », la FFRandonnée s'était mise en ordre de marche dès fin 2019, en rédigeant son propre texte, soumis à la validation du comité directeur fédéral, avant son approbation quasi-unanime en assemblée générale.

La charte officielle de la FFRandonnée, qui engage l'intégralité de ses membres, se décline ainsi en 2 grandes parties : l'esprit sportif, valeurs fédérales et éthique et la déontologie, les devoirs des acteurs de la Fédération. Elle recense les valeurs et principes fondamentaux régulateurs des activités sportives, quelle qu'en soit la nature, fournit les explications complémentaires nécessaires à la compréhension de leur portée et propose des recommandations à l'usage de tous les comités, clubs, licenciés et des autres parties prenantes de nos activités sportives (encadrant, instructeur, formateur...). Cette démarche vise à mettre la personne concernée par l'action au centre des préoccupations et à construire, avec elle et pour elle, la réponse la plus juste et la plus adaptée.

Exprimant des valeurs fondamentales, notre charte doit désormais pouvoir s'enrichir de principes nouveaux avec l'évolution des mœurs et de la société et conserver la forme d'un ouvrage de référence pour le choix d'un comportement en adéquation avec les principes retenus. Destinée à l'usage de tous les acteurs de la randonnée, elle devra s'adapter aux évolutions de la société et des pratiques sportives. Il sera nécessaire de la porter à la connaissance des intervenants sportifs avec les moyens appropriés (titres d'adhésion et de participation pour les pratiquants, signature d'un document lors de la prise de mandat, etc.) dans un avenir proche ; la participation des dirigeants, encadrants ou officiels à nos compétitions impliquant de facto leur adhésion aux principes de la charte.

Prochaine étape : assurer une pérennité à la charte.

Désormais, la FFRandonnée va s'employer à constituer en son sein un Comité d'éthique et de déontologie, chargé d'enrichir ladite charte si nécessaire et de veiller à son respect, conformément à l'article L. 131-15-5 du code du Sport.

2. VIE INSTITUTIONNELLE

Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF)

Participation de la FFRandonnée à la restitution de l'enquête sur les pratiques sportives sur ou près des voies navigables. Notre présence était importante en raison de la difficulté à réaliser des itinéraires le long des voies navigables.

Ministère des sports

Collaboration au projet de loi Sport et société traitant du sport de haut niveau, du sport pour tous et de l'éthique. La FFRandonnée appartient au groupe 2 « sport pour tous ».

Collaboration aux travaux de la Mission Sport et Développement Durable : participation au carnet « sports de nature » édité par le Ministère.

Missions Sport et Développement Durable du ministère des Sports et du CNOSF* :

- travail sur l'évaluation des manifestations écoresponsables,
- réflexions sur la RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations), la prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux dans nos activités, le soutien à l'économie circulaire.

Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire

Participation à la campagne « Contre les feux de forêt et d'espace naturel, diffusons ensemble les bons gestes ! ».

Dans le cadre des éditions de la Fête de la mer et des littoraux, des événements sont organisés dont l'objectif est de favoriser la découverte, la protection et la valorisation du patrimoine marin et du littoral.

Comité national de la biodiversité

La FFRandonnée participe en tant que représentante des usagers de la nature.

Les thèmes de travail et votes ont porté sur :

- L'objectif de zéro artificialisation nette des sols dans le cadre du plan biodiversité,
- Avis sur la Stratégie nationale pour les aires protégées et son plan d'actions.

France nature environnement

Participation à l'assemblée générale électorale d'avril 2020. Arnaud Schwartz a été élu président.

Projets de territoires

Commissariats de massifs

Massif des Vosges. La commission permanente s'est réunie avec comme préoccupation principale pour ne pas dire unique, la crise économique due à la Covid et ses incidences industrielles et surtout touristiques. A l'initiative de la FFRandonnée, la nouvelle collaboration avec le Club Vosgien et une réédition du topoguide «La crête des Vosges» ont été présentées au Commissaire de Massif.

Comité de Massif des Alpes. La FFRandonnée a participé aux travaux des différentes instances du Comité de Massif. Le travail a été très perturbé par la pandémie. L'année a été occupée par le renouvellement de l'accord de partenariat Etat-Région 2021-2027, sujet sur lequel les représentants des sports de nature et même du Tourisme en général (hors ski) paraissent bien petits par rapport aux élus et aux acteurs économiques majeurs (chambres de commerce et d'agriculture, stations de ski, etc...). Il a fallu également actualiser le Schéma interrégional. Même observation sur nos possibilités de peser sur les débats. Enfin, l'Association Grande Traversée des Alpes à qui le développement de l'itinérance avait été confié, a déposé le bilan, et pendant toute l'année, la question s'est posée de comment faire pour la remplacer, sans pouvoir dégager une solution. La FFRandonnée a proposé d'y prendre sa part. La proposition a été plutôt bien reçue.

Massif Central. Peu d'activité malgré un bon départ en février avec la tenue d'un séminaire regroupant une centaine de participants pour un travail en ateliers sur l'avenir du Massif Central dans les domaines du tourisme, de l'habitat, de la culture, de l'attractivité du territoire. Participation début décembre 2020 au groupe de travail sport et culture qui ne s'était pas réuni depuis longtemps, dont l'objectif était de présenter des propositions pour 2021.

Massif des Pyrénées. Représentation de la FFRandonnée en direction des 2 instances publiques : Commissariat de Massif des Pyrénées (État) avec la révision du schéma de Massif « la marque Pyrénées », et dans le Parlement de la Montagne (Conseil Régional d'Occitanie). Participation de la Fédération à une "rencontre minute" pour l'organisation d'une convention régionale citoyenne en septembre 2020 afin de confirmer le rôle de la FFRandonnée pour un « tourisme durable ».

Association de préfiguration du GIP Destination Loire Itinérances. La FFRandonnée siège au collège « organismes parapublics ». Il y a eu peu d'actions cette année malgré une réunion du comité directeur en décembre, au cours de laquelle il a été décidé de recruter un chef de projet pour coordonner la mise en œuvre du schéma d'aménagement et de structuration, animer le réseau des partenaires du projet, identifier des financeurs et élaborer des partenariats financiers.

Fédération Nationale des Chasseurs

Signature d'une charte en région Bourgogne-Franche-Comté, septembre 2020.



GR® de Pays Tour du Grand Pic Saint-Loup (Hérault)

LES POINTS FORTS DE L'ANNÉE

1. LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

Plans de soutien de reprise des activités fédérales. Des actions ont été mises en œuvre à partir du début de la crise sanitaire et jusque fin décembre pour permettre la reprise de l'activité de randonnée dans les comités et les clubs en fonction des décisions gouvernementales :

- campagne de communication « # cet été, marcher et randonner en France avec la FFRandonnée ».
- campagne de communication « # cet été, je visite la France » lancée par Atout France en coordination avec les acteurs locaux, visant à favoriser l'offre nationale de proximité : visite de musées, de monuments et de sites naturels, pratique sportive en plein air, activités nautiques et de montagne. La Fédération a incité les clubs et les comités à participer au dispositif permettant aux acteurs du sport de faire recenser leurs offres sportives touristiques à destination des Français visitant la France.
- la lettre « confinés et actifs avec la FFRandonnée », adressée toutes les 2 semaines aux animateurs, présidents de clubs et de comités pour les aider à animer leurs communautés et garder du lien avec leurs adhérents pendant la période de crise sanitaire.

Les clubs sont l'essence même des valeurs de la pratique sportive qu'est la randonnée. Ils sont générateurs de liens sociaux importants et favorisent une pratique respectueuse de l'environnement encadrée par des animateurs formés. Il a donc été très important pour le siège fédéral de répondre à leurs besoins suite aux différentes problématiques qu'a pu engendrer la crise de la Covid-19.

A l'issue d'une enquête réalisée auprès des clubs, le service des Adhésions a créé des outils qui leur ont permis de rassurer leurs adhérents, leurs dirigeants bénévoles et leurs animateurs afin de faciliter leur reprise d'activités :

- Vidéo du Président et de la Directrice Technique Nationale,
- Actualités transmises par le ministère des Sports,
- Vidéo à destination des licenciés et du Grand Public,
- Jeu concours à l'échelle nationale en partenariat avec VVF,
- Argumentaire « adhérents »,
- FAQ « protocole sanitaire »,
- Mises à jour du plan de reprise des activités fédérales, un mail-type du club à destination des adhérents, que le club peut utiliser et personnaliser pour communiquer avec ses anciens adhérents à la rentrée.

Les adhérents de la saison 2019-2020 ont reçu des éléments d'information pour les inciter à la ré-adhésion au travers d'e-mailing et d'un encartage dans le Passion Rando de Septembre.

Les comités ont reçu un document sur la responsabilité du dirigeant qui donne des réponses aux questions que les présidents des comités se posent sur leurs responsabilités, en particulier en période de crise sanitaire, et ont assisté à quatre réunions d'information en visio-conférences pour être informés et échanger sur les éléments du plan de soutien à la reprise des activités.

Paroles de comités :

En Bretagne aux 1^{ères} heures du déconfinement, les bénévoles du terrain ouvrent la voie !

Les baliseurs en action pendant la période de déconfinement pour permettre aux randonneurs (qui se sont avérés assez nombreux !) de parcourir le GR®34 pendant l'été. Témoignage d'Hervé Paillard, responsable de zone Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor).

Paroles d'adhérents :

En Côte-d'Or, les quizz de Corinne ne connaissent pas la crise ! Corinne Detouillon est membre active d'un club de 260 adhérents, vice-présidente du Comité FFRandonnée de la Côte-d'Or, où elle officie également comme responsable de la commission Formation. Elle est à l'origine de la conception de jeux sous la forme de quizz, pour occuper les passionnés privés de nature et de randonnées en temps de confinement.

2. LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL (PSF)

Depuis 2020, la FFRandonnée est chargée de répartir le montant de l'ex-subvention CNDS* dans le cadre de son PSF. Ce montant doit financer le développement des projets de tout le réseau fédéral, au service de tous les pratiquants, sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin, répondant aux objectifs suivants : créer et diversifier une offre de marche et de randonnée, améliorer la qualité des itinéraires, développer la marche en ville, favoriser le respect de l'environnement et promouvoir le sport santé.

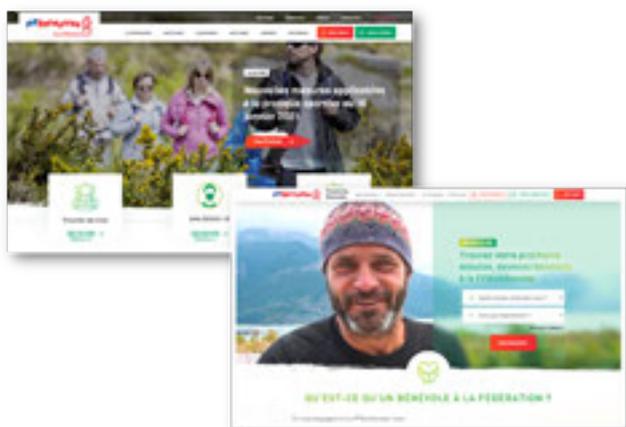
Le bilan de cette première campagne est positif. 130 dossiers de demandes de financement ont été déposés par 65 clubs, 54 comités départementaux et 11 comités régionaux. Les répartitions proposées par les commissions régionales, chargées d'accompagner les porteurs de projet et d'instruire les dossiers de demande de subventions, ont été validées par la commission nationale. L'enveloppe globale de 373 284 € a été totalement distribuée, avec plus de 25 % attribués aux clubs affiliés à la FFRandonnée et 75 % alloués aux comités départementaux et régionaux. Les territoires ultramarins ne sont pas en reste avec 45 000 € consacrés aux actions des clubs et comités, soit l'équivalent de l'enveloppe CNDS* 2019.

3. LE NOUVEAU SITE DE LA FFRANDONNÉE ET LA CRÉATION D'UNE PLATEFORME «BÉNÉVOLES»

Intuitif, dynamique et accessible au plus grand nombre, le nouveau site fédéral est plus moderne graphiquement, ergonomiquement et techniquement. Vecteur de valorisation des clubs affiliés, il propose plus de services, s'enrichit en contenus supplémentaires notamment avec un agenda des manifestations, une recherche facilitée de clubs et des idées randos et devient le grand portail de la randonnée associative et des loisirs.

Le site internet fédéral permet à tout visiteur d'accéder plus rapidement aux informations sur les actions et les actualités de la Fédération, comme à celles de la randonnée en France. Son environnement s'articule autour de 6 univers principaux : FFRandonnée, disciplines, randonner, clubs, adhérer, s'informer.

Autre nouveauté : « mon compte » est un nouvel espace privé et personnalisé du site national où chaque adhérent de la FFRandonnée pourra retrouver tous les renseignements et informations qui le concernent. Cet espace est à la fois pratique et informatif.



Une plateforme « bénévoles ». Autre nouveauté dans le site institutionnel fédéral : la création d'une plateforme « Bénévoles FFRandonnée - créons du lien » à destination du grand public et du réseau fédéral. La plateforme Bénévoles a pour mission de recruter, parmi les licenciés et dans le grand public, de nouveaux bénévoles si précieux au fonctionnement des clubs, à l'accompagnement et au développement de la Fédération. Les internautes pourront y rechercher des missions proposées exclusivement par l'ensemble des structures de la FFRandonnée, déposer leur candidature, découvrir des témoignages de bénévoles actifs et accéder à toutes les actualités référentes aux bénévoles et au bénévolat. En parallèle, le réseau fédéral - clubs et comités - a la possibilité de créer et de poster des offres de mission de bénévoles selon les besoins et les critères de chacun.

L'enjeu pour la FFRandonnée avec ces deux nouveaux sites est de donner une nouvelle image web, consolider son e-réputation et offrir de nombreux services aux internautes et aux clubs pour les fidéliser.

4. LA MISSION «MARCHE EN VILLE»

La FFRandonnée a pour vocation de rassembler toute la communauté des piétons, promeneurs, marcheurs et randonneurs, quels que soient les terrains où elle s'exerce. Si elle est reconnue en tant qu'experte de la randonnée de pleine nature, la randonnée, la promenade ou, plus simplement, les déplacements dans les espaces urbanisés font aussi partie intégrante de son champ d'action.

C'est dans cet esprit qu'a été mise en place, en 2020, une mission « Marche en ville », dont la transversalité (sous forme de plusieurs groupes de travail et en lien avec celui dédié aux itinéraires en espaces urbanisés cf. page 17), implique à la fois tous les services de la Fédération nationale, mais aussi et surtout tout le réseau fédéral.

En effet, bien que 23,5 % des déplacements soient faits à pied et que 15 millions de français déclarent faire de la randonnée, et alors que la marche s'affirme au cœur des enjeux de santé publique, de changement climatique, de mobilités, de tourisme et de vitalité sociale et économique des centres villes, le piéton demande encore à être mieux pris en compte par les politiques publiques.

Pour ce faire, la FFRandonnée s'est engagée, avec le soutien de l'ADEME (Agence de la transition écologique), du ministère des Sports, de ses partenaires « Place aux Piétons » (collectif regroupant les associations : 60 millions de piétons, Rue de l'avenir et le Comité FFRandonnée de Paris), et l'appui d'un comité de pilotage, dans la mise en œuvre de 2 actions démarrées en 2020 :

- Participation à la création d'une plateforme « Place aux Piétons » (février 2020), pour améliorer la représentation des piétons, marcheurs, promeneurs, randonneurs.

En savoir plus : www.placeauxpietons.org

- Lancement d'une enquête nationale (décembre 2020) en vue d'aboutir à un « baromètre des villes marchables », permettant d'identifier le ressenti de chacun, autour de 5 indicateurs :
 - Le ressenti global des piétons et marcheurs,
 - La sécurité de la marche,
 - L'agrément confort de la marche,
 - L'appréciation des efforts de la ville par les répondants,
 - Les services et aménagements spécifiques « marche ».

Résultats attendus pour juin 2021.

Une troisième action est prévue, en septembre 2021 à Marseille (Bouches-du-Rhône), sous forme de colloque visant à présenter aux décideurs les propositions d'un plan marche national.



LES 10 OBJECTIFS DU PLAN FÉDÉRAL FFRANDONNÉE 2020

1. RENFORCER LE RÔLE DES CLUBS ET CRÉER UN BINÔME INDISSOCIABLE CLUB/COMITÉ

Chiffres clés :

- 240 819 licenciés
- -1,2 % d'évolution des licenciés
- 71 adhérents en moyenne par club
- 3 414 clubs affiliés
- 55 % de clubs avec au moins une discipline connexe
- 45 projets financés dans le cadre du PSD* dont :
 - 16 projets de création
 - 20 projets de diversification dont : 11 projets de marche nordique, 5 projets de rando santé et 4 projets de longe-côte
 - 3 projets de structuration de la commission régionale Pratiques-Adhésion
 - 6 projets sur le nouveau volet Innovation et Développement.

Afin de soutenir l'attractivité de la Fédération, l'ensemble des outils techniques et des supports de communication a été entièrement renouvelé pour proposer une image plus dynamique de ses pratiques et de ses adhérents. Une nouvelle ligne graphique faisant la part belle à l'humain, avec des randonneurs vus de face, souriants et rajeunis, illustre l'idée d'un club sportif multi-pratiques idéal. Clin d'œil à ses 70 ans d'histoire fédérale, la balise GR®, repère visuel bien connu de tous les randonneurs, souligne l'accroche « Un club, des randonnées ».

L'offre de formation s'élargit avec le déploiement de deux nouvelles spécialisations :

- la formation santé en relation avec la « Rando santé » s'ouvre à trois pratiques : randonnée pédestre, marche nordique et longe côte,
- la formation « Entraîneur longe-côte », encore en expérimentation, est destinée aux animateurs brevetés longe-côte.

Depuis 2014, la FFRandonnée publie le **Mémento fédéral : Réglementation des activités de marche et de randonnée**. Ce document reprend l'ensemble des règles et recommandations d'encadrement et de sécurité des pratiquants et publics. Les nouveautés pour cette année concernent les mises à jour des règles d'encadrement contre rémunération consécutives à la modification de l'annexe 2.1 du code du Sport, des informations sur la délégation Raquette à neige, des règles et des recommandations concernant les pratiques Santé et des règles compétitives Rando challenge.

Dématérialisation de la licence. A la suite d'un appel à candidature lancé cette année auprès des clubs pour participer à une expérimentation de la licence dématérialisée, 148 clubs volontaires expérimentent ce dispositif qui permet aux licenciés de s'enregistrer sur un support informatique ou un téléphone portable mais également d'imprimer leur licence téléchargeable en PDF depuis l'espace «Mon compte» du nouveau site internet fédéral. Un bilan sera fait sur la saison 2020/2021 pour faire évoluer le dispositif pour la rentrée 2021.

Séjours et Voyages. Les séjours et voyages ont été énormément impactés par la crise sanitaire. Les mois de mai, juin et octobre sont ceux où le nombre de séjours réalisés est habituellement le plus important. Le confinement a évidemment stoppé toutes activités y compris les séjours et voyages qui ont été annulés sur ces périodes. Ainsi, 295 séjours ont été annulés en 2020 contre 6 en 2019. Les courbes du nombre de participants suivent la baisse du nombre de séjours avec moins d'1/3 de participants par rapport à 2019.

A. BILAN DE LA SAISON SPORTIVE 2019/2020

La saison s'est achevée sur une diminution des adhésions de 1,2 % pour atteindre 240 819 licenciés répartis dans 3 414 associations. La crise sanitaire a eu un impact sur les 20 % d'adhésion réalisés normalement entre les mois de janvier et août. Le nombre de clubs diminue depuis 3 ans. Cette année, la Fédération perd 17 clubs avec 3 414 clubs contre 3 431 clubs l'an passé. L'arrivée des nouveaux clubs au nombre de 113 sur la saison 2019/2020 ne compense pas la perte que nous subissons. En revanche, les clubs continuent de grossir et comptent 71 adhérents en moyenne.

B. OFFRE DES CLUBS

Des outils ont été mis à la disposition du réseau :

- films pour valoriser les pratiques, la randonnée pédestre et la marche nordique,
- mise à jour et impression d'un dossier d'affiliation d'un club utilisé par le service des adhésions pour l'envoi des documents aux nouvelles associations,
- un flyer pour chacune des disciplines proposées par la Fédération : la marche nordique, le longe-côte, la raquette à neige, la marche d'endurance et le Rando Challenge®. Un flyer Santé et Tourisme est également disponible.

Pour comparaison :

- organisation de séjours : 444 en 2020 versus 1 299 en 2019
- participants : 9 759 en 2020 versus 32 109 en 2019
- finances : contribution fédérale de 38 000 € en 2020 versus 122 000 € en 2019

Paroles de clubs.

Sur sa page Facebook , le club « Mille-Pattes randonneurs de Neuilly-Plaisance » (93) lance le « Tour de France du Mille-Pattes » : à partir de photos, les adhérents doivent deviner une destination où ils ont séjourné par le passé.

Le club « Pas à Pas» de Courbevoie (92) crée une page spéciale confinement sur son site. Les adhérents font parvenir vidéos, enregistrements audios, photos, messages pour donner de ses nouvelles.

«Moulins Rando» (57) met en ligne son Journal du covid 19 : textes et photos fournis par les adhérents. Déjà 7 numéros parus !

«Les Randonneurs montrondais» (42) ont créé un groupe Whatsapp "jeu du confinement" sur lequel ils envoient chaque jour une énigme à résoudre. Ils ont commandé des masques à une entreprise locale pour les distribuer aux adhérents.

«Rando-Pyrénées 64» met en ligne des infos d'actualité sur la maladie (où en est la propagation dans notre département, avec chiffres et graphiques chaque jour). Faute de réunions en salle, il va expérimenter les vidéoconférences pour ses dirigeants.

Une adhérente des « Pieds agiles de Challans » (85) confectionne des masques en y ajoutant le logo du club.

Le club «Gardons la forme» (60) partage sur son site internet les messages de ses adhérents afin de garder le lien.

- encouragement au sein des comités régionaux de recrutements de ressources humaines.

En 2020, ses critères d'obtention sont complétés voire élargis :

- sur le volet "création" avec une adaptation et évolution du critère du bassin de vie vierge,
- sur le volet « diversification » avec l'ajout de la Randonnée pédestre et de la Rando Santé,
- sur un nouveau volet « de l'innovation et du développement pour la croissance » à destination des comités départementaux et de leur commission départementale Pratiques-Adhésion afin de les accompagner dans des projets innovants pour augmenter l'adhésion et l'offre de pratique.

En 2020, 41 projets ont obtenu un financement pour un montant de 59 418 € distribués aux comités et aux clubs.

Depuis le début du dispositif en 2017, ce sont plus de 200 projets qui ont obtenu un financement avec plus de 245 000 € versés aux territoires.

Téléchargez le Bilan Plan Solidaire de Développement 2017-2019

2. SAUVEGARDER ET PROMOUVOIR LE PATRIMOINE DES CHEMINS, DES ITINÉRAIRES LABELLISÉS AINSI QUE LES MARQUES FÉDÉRALES

C. EVOLUTION DES CRITÈRES D'OBTENTION DU PLAN SOLIDAIRE DE DÉVELOPPEMENT

Ce dispositif mis en place en 2017 par la Fédération se poursuit pour la 4ème année consécutive. Il a pour objectif d'accompagner les territoires au service d'une stratégie de développement des clubs. Chaque région est bénéficiaire d'une enveloppe pour le financement des actions contribuant à l'élargissement du maillage territorial et au développement des pratiques.

Initialement, le PSD* sert 3 objectifs :

- élargissement du maillage territorial fédéral en créant ou en affiliant de nouveaux clubs,
- accroissement de la taille des clubs en favorisant leur diversification vers d'autres pratiques de marche et de randonnée et,

Chiffres clés :

Enrichissement de la BDRando* :

- 55 % des itinéraires GR®/GR® de Pays/GR® Européens, disponibles dans le WebSIG*, font l'objet d'une description éditoriale valorisée sur MonGR, au 1er octobre 2020, soit 47 100 km.
- 33 892 km de données géométriques PR labellisés en métropole et 41 km en Martinique
- 141 dossiers d'homologation
- 56 % des PR édités non labellisés
- 487 suggestions* valorisées sur monGR

Montant des dons attribués pour financer des projets sur les territoires : 19 000 €

A. SIGNALÉTIQUE

Diffusion de la charte officielle du balisage et de la signalisation - Edition 2019, accompagnée de son document technique et graphique permettant de réaliser les outils présentés, aux structures et partenaires de la Fédération.

Collaboration Picbois/FFRandonnée :

- parution de la fiche technique n° 2. Lors de l'édition 2006 de la charte du balisage, le groupe PicBois spécialisé en signalétique outdoor, a accompagné la FFRandonnée dans la définition technique et graphique de certains outils de signalisation. Cette collaboration se poursuit aujourd'hui sous la forme de fiches techniques et d'usages à destination principalement des collectivités pour favoriser l'implantation d'une signalétique soucieuse de développement durable sur leur territoire. Les fiches doivent permettre aux comités, dans le cadre de leurs projets de collaboration avec les décideurs (prestations de balisage et d'aménagement, par exemple), d'asseoir leur rôle d'expert en matière de balisage et de signalisation en apportant des premiers éléments de réponses techniques pragmatiques aux collectivités et d'encourager ces dernières à minimiser leur empreinte écologique en milieu naturel,
- organisation d'un webinaire sur la signalétique touristique. Au mois de mai, Picbois a organisé une session spécifique pour le public de la Fédération sur la thématique : « Signalétique touristique : comment éviter les pièges des fausses bonnes idées ». Cette initiative fédérale qui s'inscrit totalement dans le prolongement des fiches techniques que la FFRandonnée élabore conjointement avec PicBois, a rencontré un franc succès au sein du réseau fédéral.

B. REDYNAMISATION ET SCHÉMA DE COHÉRENCE NATIONAL

En cette dernière année de plan fédéral, seulement 2 itinéraires du schéma national ont fait l'objet d'une réunion de lancement : le GR® 8 et le GR® 14, portant à 31 le nombre d'itinéraires en redynamisation. En parallèle, ont été organisées à distance une dizaine de réunions « point d'étape » visant à consolider les plans d'actions et l'accompagnement des comités sur les itinéraires lancés depuis 2016. Des réunions Teams en petits groupes, par thème, par problématiques ou par tronçons ont permis de débloquer certaines situations et mettre à jour les calendriers prévisionnels des projets. Fin 2020, 3 GR® arrivent au bout du processus de redynamisation (requalification, valorisation) ; 4 pages supplémentaires ont été créés sur MonGR.fr portant à 17 le nombre de pages dédiées aux itinéraires en redynamisation. Enfin, 7 itinéraires disposent pour partie, d'au moins un des deux outils associés à la signalétique de notoriété (jalons ou panneaux informatifs).

Tendances sur les schémas de cohérence régionale

En 2020, 4 schémas de cohérence régionale sont pleinement actifs. Ce chiffre est bien sûr à compléter par une multitude d'actions et de dynamiques bien installées au sein des Commissions Régionales Sentiers Itinéraires (CRSI) : au total, 7 CRSI* sur 12 ont identifié les itinéraires de leur réseau qu'elles jugent d'enjeu régional et 5 d'entre elles ont formalisé un diagnostic et des préconisations. Certaines CRSI* quant à elles, privilégient des actions ponctuelles coordonnées à l'échelle régionale.

La FFRandonnée participe au programme de soutien des grandes itinérances du Massif Central

Dans le cadre du programme opérationnel interrégional Massif Central 2014-2020, qui mobilise des fonds européens FEDER, l'Agence des Chemins de Compostelle (ACIR) s'est portée candidate, pour la session 2020, sur 2 grandes itinérances que sont les GR®65 et 653 (uniquement les tronçons du périmètre Massif Central).

L'objectif stratégique retenu consiste à promouvoir ces 2 itinéraires, à la fois GR® et Chemins de Compostelle, comme un levier de développement territorial durable par la valorisation du patrimoine naturel et culturel via le perfectionnement de la qualité de l'itinéraire et la structuration des acteurs de la gouvernance.

La candidature de l'ACIR, en tant que chef de file, réunit les acteurs des régions Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes, des départements de Haute-Loire, Lozère, Aveyron et Lot (pour le GR®65), l'Hérault et du Tarn (pour le GR®653) et la FFRandonnée.

Cette dynamique de travail collective se fera dans un premier temps sur le territoire candidat (périmètre Massif Central). Un comité itinéraire sera créé pour chacun des 2 GR® avec pour mission d'anticiper l'élargissement à l'ensemble des territoires traversés par les 2 itinéraires.

La collaboration de la FFRandonnée comportera 2 volets :

- une contribution au projet de plan d'action global par l'élaboration d'un programme d'actions fédérales élaboré en concertation avec les comités,
- la participation à la gouvernance des 2 itinéraires avec une animation copartagée entre l'ACIR et la FFRandonnée.

Les 2 dossiers de candidatures du projet global ont été déposés début novembre.

C. LOGOS ATTRIBUTAIRES DES GR® DE PAYS

Depuis janvier 2020, les GR® de Pays bénéficient également de leur identité visuelle ! Le logotype GR® est ainsi décliné avec les couleurs jaune et rouge du GR® de Pays. Seul un élément diffère : la disparition du numéro à l'intérieur de la lettre « R ».

Exemple : premier logo GR® de Pays apposé sur la couverture du topoguide décrivant le Tour du Beaufortain



Renforcer la visibilité fédérale sur le terrain concerne donc tous les GR® et GR® de Pays dont la thématique est à la fois identifiée et validée par les instances fédérales.

A fin 2020, 48 GR® et 4 GR® de Pays ont été pourvus en logos sous 3 versions : verticale, horizontale, carrée (17 logos créés en 2020).

D. BOÎTE À OUTILS

Les CRSI* jouent un rôle majeur : schémas de cohérence et opérations de redynamisation, décisions des dossiers de demandes d'homologation à l'étape de projet. Elles ont souhaité disposer d'une boîte à outils permettant d'échanger sur les bonnes pratiques déployées au sein de leur réseau et de les accompagner auprès des Commissions départementales sentiers itinéraires. Les présidents des CRSI* ont collaboré à l'élaboration de la boîte à outils dont le déploiement a eu lieu en fin d'année et qui se veut évolutive.

Quelques exemples d'outils mis à disposition pour les CRSI* :

- Exemples de gouvernance d'une CRSI*
- Montage de projet : exemple d'une CRSI*
- Exemples de devis de prestations
- Exemple de dossier d'analyse des demandes d'homologation par une CRSI*
- Exemple de tableau d'analyse d'un réseau d'itinéraire appliqué à une région
- Exemple de tableau de suivi de l'activité numérique à l'échelle régionale.

E. UN GROUPE HOMOLOGATION ET LABELLISATION TOUJOURS ACTIF

Les 5 référents interrégionaux du GHL* ont étudié, lors des 4 séances trimestrielles, 141 dossiers dont :

- 33 nouveaux itinéraires (avant-projets et projets)
- 24 requalifications (avant-projets et projets)
- 21 retraits
- 55 dossiers de modifications
- 8 dossiers divers (renommage itinéraire, avis GHL* sur opportunité de création, ...).

Sur la période de janvier à décembre 2020, le GHL* a enregistré 820 décisions concernant la labellisation des PR dont :

- 344 nouvelles labellisations
- 332 reconductions de label
- 144 retraits de label.

Au total, 2 950 PR ont été labellisés depuis la mise en œuvre opérationnelle de ce dispositif en 2013.

F. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET SAUVEGARDE DES CHEMINS

a) Protection de l'environnement - les correspondants Environnement

Créés en 2018 dans le cadre des travaux du groupe de travail « Protection des chemins et de l'environnement », les correspondants environnement ont pour mission :

- d'inciter à augmenter la veille de la qualité sur les chemins en lien avec leur CRSI*,
- de recenser les actions environnementales sur leur territoire,
- de sensibiliser et informer dans leur territoire en s'associant aux temps forts nationaux destinés au grand public : ex zones humides, fête de la nature,
- de promouvoir des campagnes proposées par le national,
- d'être l'interlocuteur auprès du national sur cette thématique.

Certains correspondants environnement font partie d'instances régionales comme l'Office régional de la biodiversité ou d'associations environnementales communales ou nationales.

Ils se font le relai au plan local d'actions nationales comme la Journée mondiale des zones humides - pour 2020, participation de la FFRandonnée au comité de pilotage de ces journées, la Semaine du développement durable (12ème randonnée écocitoyenne et village de nature en Martinique, écorandos avec Décathlon, Rando Clim dans les Pays de la Loire) - la Fête de la Nature.

Paroles de comités.

Eco-randos dans le Tarn, l'idée Développement Durable fait son chemin. La 1ère édition des Eco-Randos 81 s'est déroulée en septembre 2020. Son principe est simple : chaque club tarnais volontaire a pour mission d'organiser une ou plusieurs randonnées dans le courant du mois, tout en profitant de cette sortie pour ramasser les déchets rencontrés au gré des sentiers.

L'idée de mettre en place ce projet éco-randos 81 est née d'échanges avec les associations affiliées du département. Deux fois par an, le comité organise des réunions inter-associatives avec l'ensemble des clubs du département. Ce sujet est venu sur la table puisque que quelques clubs organisent, des éco-randos, sans pour autant le faire savoir. Trouvant l'initiative intéressante, le comité FFRandonnée du Tarn a souhaité l'étendre en prenant le parti de regrouper les éco-randos sur la même période, dans le but d'obtenir davantage d'impact et d'espérer des retombées en terme de visibilité et communication. Les bénévoles de la commission Pratiques se sont ainsi emparés du sujet, portant le projet auprès des clubs et des partenaires, tous sensibilisés à l'idée de préserver le terrain de jeu de nombreux passionnés de randonnée pédestre.

Avec le concours des partenaires institutionnels, à l'image du Conseil départemental, très sensible au projet, ou encore Trifyl, syndicat mixte mandaté pour assurer une mission de service public en faveur de la valorisation des déchets ménagers dans le Tarn, le Comité s'est senti entouré et soutenu dans cette opération visant à sensibiliser les randonneurs présents au tri des déchets.

Initialement, ces éco-randos devaient être une manifestation grand public autour de la protection de l'environnement et des itinéraires de randonnées. Or, la prudence étant de rigueur avec la pandémie, seuls les licenciés tarnais du réseau ont réalisé le nettoyage. Au total, pas moins de 17 itinéraires, répartis sur tout le territoire du département, auront été nettoyés durant le mois de septembre grâce à l'investissement et au travail de licenciés bénévoles investis.

b) Sauvegarde des chemins ruraux

Le groupe de travail devait poursuivre les tests d'une méthodologie pour la réalisation d'un inventaire des chemins ruraux, selon une méthode participative, à partir de communes volontaires et de la mise en place, par commune, d'un groupe de travail de bénévoles, rassemblant des usagers de la nature. La méthodologie, déjà utilisée dans les Hauts de France, devait être expérimentée dans les Pays de la Loire pour en tirer un savoir-faire. La crise sanitaire n'a pas permis de finaliser rapidement cette expérimentation.

A la suite de ces travaux, rendez-vous a été pris début 2021 pour la production du guide méthodologique des inventaires des chemins ruraux d'une commune.

Paroles de comités.

Le cas du Moulin du Casse, la persévérance du Comité FFRandonnée Ille-et-Vilaine a payé. Le Comité Ille-et-Vilaine a été confronté à l'obstruction d'un chemin situé au lieu-dit Le Moulin du Casse sur la commune d'Iffendic par un riverain empêchant les randonneurs d'emprunter le GR® de Pays de Brocéliande.

Le chemin d'accès au Moulin du Casse, considéré comme public car figurant au cadastre sans numéro, a été reclassé en chemin d'exploitation suite à un aménagement foncier opéré par la commune. Ensuite, les chemins de la commune, support d'itinéraires pédestres, ont été inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) avec un statut de chemin rural.

Le propriétaire du domaine du Casse a demandé à la Fédération de dévier le GR® de Pays. Après refus du Comité et de la commune, il a engagé une procédure judiciaire et effacé le balisage. En 2020, il a posé des barrières infranchissables et des panneaux « propriété privée ».

Après ces 5 années de tensions entre le propriétaire, la commune et le Comité Ille-et-Vilaine, un jugement a reconnu la commune, propriétaire de l'ensemble du chemin, arguant du fait que le procès-verbal de remembrement n'ayant pas été publié, le chemin gardait son statut de chemin rural.

De plus, il avait fait l'objet de nombreux actes d'entretien communaux, d'une affectation à l'usage du public par inscription au PDIPR* et d'un aménagement en itinéraire de randonnée.

Suite à ce jugement, le propriétaire a accepté une transaction avec la commune, renoncé à faire appel et retiré les obstacles mis en place. Le balisage du GR® de Pays a été rétabli.

G. SENTINELLES DE NATURE/ SURICATE VERSION 2

Le Pôle Ressources National des Sports de Nature a souhaité démultiplier le nombre des administrateurs en charge du traitement des signalements postés par les pratiquants de sports de nature.

Chaque organisation en charge des sports de nature a dorénavant la possibilité de créer et de gérer son propre réseau d'administrateurs à l'échelle infra départementale.

Pour la FFRandonnée, chaque comité départemental pourra nommer un référent Suricate qui soit à la fois administrateur Suricate et coordinateur d'un réseau d'administrateurs répartis au sein du département. Cette nouvelle organisation permettra une meilleure répartition de la gestion des signalements. Rendez-vous sur <https://sentinelles.sportsdenature.fr> via «Accès administrateur» en bas de page, pour accéder aux manuels utilisateurs et tutoriels vidéo pour les deux publics coordinateurs et administrateurs.

Depuis la mise en ligne du portail en 2013, le nombre de signalements randonnée pédestre est de 15 415 répartis par domaine comme suit en % :

- 40 % balisage/signalétique
- 33,6 % environnement
- 24,3 % conflits d'usage/incident/sécurité

Pour l'année 2020, le nombre de signalements est de 4 141 contre 3 732 en 2019. 72 % des signalements concernent les difficultés de balisage, signalétique et environnement.

[Télécharger l'infographie bilan 2020 Suricate : Sentinelle en action !](#)

H. ITINÉRAIRES EN ESPACES URBANISÉS

Les collectivités se tournent parfois vers la Fédération pour les accompagner à valoriser l'ensemble de leur territoire (cœur et périphérie) en favorisant la marche et/ou la randonnée. Des projets de création d'itinéraires dédiés, impliquant l'aménagement d'une infrastructure, se développent au sein des espaces urbanisés. Les collectivités se tournent parfois vers la Fédération pour les accompagner au développement et à la valorisation de ces itinéraires

La Commission Nationale Sentiers Itinéraires (CNSI) a validé la mise en place d'un groupe de travail dédié à l'aménagement des itinéraires dans les espaces urbanisés, un des volets du dossier « marche en ville ». Ce groupe a pour objectif de définir la(les) catégorie(s) d'itinéraires à privilégier pour caractériser ces cheminements ainsi que les aménagements nécessaires (balisage, signalétique). Ses réflexions peuvent porter sur :

- les critères d'homologation et/ou de labellisation,
- le choix du code couleur de balisage selon la stratégie d'aménagement privilégiée,
- des préconisations en matière de contenus signalétiques informatifs,
- les autres équipements éventuels que la Fédération pourrait recommander auprès des porteurs de projet.

Le groupe de travail est composé de représentants du service Aménagement, Production, Itinéraires et Contenus et de représentants de comités déjà mobilisés par cette thématique de la création d'itinéraires dans les espaces urbanisés. La réunion de lancement du groupe a eu lieu au 4ème trimestre.

I. ÉLARGISSEMENT DES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ EN MATIÈRE DE DONS

Au 31 décembre 2020, 106 600 € auront été collectés pour financer des projets d'aménagement, de requalification, de sécurisation ou d'entretien des itinéraires GR®.

Sur proposition de la CNSI* dons, 3 critères ont été ajoutés aux critères déjà existants :

- intégration de projets en matière de signalétique. En complément de la signalétique directionnelle et informative, les dons pourront

constituer un levier pour accroître la visibilité fédérale sur le terrain par l'implantation d'une signalétique de notoriété GR® comprenant le logo élaboré pour les itinéraires en redynamisation,

- acceptation de projets sans cofinancement pour aider les comités en cas de réponse défavorable, voire d'absence de réponse, de la part de financeurs potentiels,
- participation à la restauration de cabanes ou abris pouvant servir de bivouac et plus largement des hébergements dédiés à l'itinérance tels que les refuges communaux.

Cet élargissement des critères a pour objectif d'augmenter le volume des dossiers d'appel à projets proposés par les comités.

En 2020, 8 dossiers ont été étudiés dont 6 ont reçu un avis favorable de la CNSI* dons pour un montant total de 19 000 €. Ces 6 dossiers ont porté sur :

- la sécurisation du cheminement (GR® 46/440 en Corrèze, GR® 59 dans le Doubs, GR® 7 en Côte d'Or),
- la pose de signalétique (GR® 41 dans la Creuse, GR® 37 en Ille et Vilaine),
- la mise en conformité du balisage (GR® 340 dans le Morbihan).

Un appel aux dons spécifique a été lancé en fin d'année 2020 pour soutenir les comités des Alpes-Maritimes et du Gard suite aux intempéries de septembre et octobre 2020.

Cette campagne a connu un beau succès auprès des donateurs fidèles mais aussi nouveaux avec plus de 80 k€ collectés dans cette période. Si les donateurs ont donné pour aider les comités dans la réhabilitation des sentiers sur l'ensemble du territoire, ils ont été sensibles à la situation particulièrement délicate et urgente que connaissent les comités du Gard et des Alpes-Maritimes.

3. VALORISER ET CONSOLIDER LES COMPÉTENCES DES BÉNÉVOLES ET DES SALARIÉS

Chiffres clés :

- 2 904 animateurs diplômés
- 4 322 journées stagiaires
- 103 stagiaires sur les formations ARA*

A. FORMATION

La refonte des cursus de formation (phase 1) élaborée collectivement durant 3 ans et lancée depuis 1 an, donne toute satisfaction au démarrage sur l'ensemble du territoire. Un premier bilan a été effectué avec l'ensemble des président(e)s des commissions

régionales Formation. Des ajustements seront mis en place en 2021. La phase 2 avec le déploiement de deux nouvelles spécialisations à savoir la formation santé et la formation entraîneur longe-côte, démarrera en 2021.

Formation entraîneur longe-côte, poursuite de l'expérimentation en 2020. La pratique sportive et compétitive du longe-côte permet aux clubs de capter un nouveau public recherchant le dépassement de soi et la performance, et de proposer aux pratiquants de loisirs de découvrir de nouvelles sensations et de profiter de nouvelles animations. Le développement des compétitions (Championnat de France, Jeux Méditerranéens de Plage, Paris Longe-Côte Indoor...) nécessite d'organiser un nouvel univers, inconnu jusqu'à présent au sein de la Fédération. C'est la raison pour laquelle une formation entraîneur longe-côte, créée en 2019, a poursuivi son expérimentation en 2020. Cette formation s'adresse aux titulaires du brevet fédéral longe-côte, et s'organise autour de temps de formation à distance, de temps en présentiel et de stage en club. L'objectif de cette formation est de former des entraîneurs qui soient en capacité de définir des objectifs sportifs, d'organiser et de planifier des entraînements pour leurs compétiteurs. La formation s'organise autour d'une équipe de 3 formateurs nationaux et sera proposée dès 2021.

Création d'un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) animateur longe-côte pour développer l'offre fédérale. Avec l'arrivée de la délégation longe-côte au sein de la FFRandonnée, c'est aussi un nouveau paysage qui s'est dessiné en son sein avec l'arrivée d'animateurs dont l'encadrement du sport est leur métier. La profession d'éducateur sportif (contre rémunération) est une activité professionnelle réglementée (code du Sport) et chacun a l'obligation de posséder un diplôme professionnel et une carte professionnelle. L'objectif de créer un CQP* a été initié depuis de nombreuses années. Il a pour but de répondre aux besoins de qualifications pour ces éducateurs de plus en plus nombreux et demandeurs de diplômes adaptés.

Formation santé. Les expérimentations de la formation santé, concernée par les 3 disciplines, randonnée, marche nordique et longe côte, se sont poursuivies sur l'année 2020 avec beaucoup d'annulations dues aux 2 confinements. Malgré tout, 4 modules ont pu se dérouler et ont permis de finaliser le contenu et l'organisation de cette formation. Elle pourra se mettre en place en appui sur de bonnes bases dès 2021.

"Marches et randonnées sur ordonnance". Après avoir créé la spécialisation Santé, la FFRandonnée s'est attachée fin 2019 à répondre aux préconisations du CNOSF* pour que la Fédération française de la randonnée pédestre soit reconnue comme fédération habilitée dans le dispositif "Sport sur ordonnance". Les diverses validations du CNOSF*, du ministère de la Santé et du ministère des Sports ont été effectuées et l'arrêté devrait sortir prochainement. Un module de formation complémentaire "Marches et randonnées sur ordonnance" est en cours de construction et devrait voir le jour fin 2021.

La professionnalisation et l'engagement des bénévoles, leviers indispensables au développement de la Fédération.

Différents facteurs tels que la nécessaire évolution vers des activités requérant plus de technicité, la nécessité de trouver de nouveaux

modes de financement, de nouveaux schémas économiques dans un contexte toujours plus concurrentiel, conduisent la Fédération et ses comités à se professionnaliser.

Par conséquent, des outils à destination des dirigeants de comités leur permettant d'approfondir leurs connaissances dans le domaine de la professionnalisation ont été créés. Ils se déclinent sous différentes formes comme des guides ou des notes techniques ciblées avec en première ligne, un guide complet sur les droits et devoirs du comité employeur. Ces guides et notes techniques sont communiqués régulièrement aux présidents des comités.

Une infolettre Professionnalisation est régulièrement adressée aux comités. Elle présente une information régulière sur les actualités RH au réseau FFRandonnée. Cette année, "mécénat de compétences" et "formation professionnelle" ont été les 2 thématiques développées.

La Fédération déploie aussi une offre de formation fédérale à leur destination sous la forme de journées d'information-formation organisées en régions ou au siège parisien tout au long de l'année.

Le service Accompagnement Territorial-Professionnalisation a mené en juillet une enquête sur les attentes du réseau en matière de formation professionnelle. Un questionnaire a été envoyé, pour sonder les présidents de comités employeurs et les salariés. Il a permis d'imaginer la formation « idéale » du réseau : une formation non diplômante, en partie en e-learning, à moins de 3h aller-retour du lieu de travail pour le présentiel, sur la thématique Communication dans un premier temps, et de constater une volonté commune des salariés et des employeurs de disposer de formations dites « transversales », qui ne sont pas spécifiques à la randonnée.

Les résultats ont été diffusés aux comités par mail début 2020.

La professionnalisation de la FFRandonnée passe aussi par celle de son Organisme de Formation. C'est pourquoi le siège s'est lancé dans l'obtention de la certification QUALIOPI, qui atteste de la qualité de son offre de formation professionnelle.

En juin, le service Accompagnement Territorial-Professionnalisation a lancé une étude sur les modèles économiques des comités départementaux, en collaboration avec le Centre de Droit et d'Economie du Sport (CDES) de Limoges. L'objectif était de mieux connaître les schémas économiques des comités départementaux afin d'optimiser l'accompagnement sur la professionnalisation. L'étude s'est déroulée selon trois séquences principales :

- la réalisation d'un état des lieux de la situation des Comités Départementaux de Randonnée Pédestre en terme de modèles économiques et d'emploi. Cet état des lieux s'est appuyé sur une analyse des données dont dispose la FFRandonnée,
- une série d'entretiens avec les présidents(es) de comités (individuels et collectifs) pour en tirer des informations complémentaires,
- la rédaction de préconisations à destination du siège de la FFRandonnée en vue de développer l'emploi au sein des comités sur la base de l'état des lieux.

Ces 3 étapes ont été réalisées, l'étude doit maintenant être validée par les dirigeants de la FFRandonnée. 2021 verra la mise en place des préconisations.

Un second levier indispensable au développement de la Fédération est l'engagement bénévole d'où la mise en ligne d'une plateforme, voir page 11, de mise en relation entre des bénévoles potentiels, des clubs et des comités sur le nouveau site internet fédéral. Des outils de communication dédiés comme deux vidéos officielles ont été mises à la disposition des comités pour diffusion : « Missions bénévoles pratiques sportives FFRandonnée » et « Missions bénévoles itinéraires FFRandonnée ».

Paroles de comités.

La Seine-Saint-Denis expérimente le mécénat de compétences. Le comité FFRandonnée Seine-Saint-Denis y a eu en effet recours avec succès après avoir été contacté par un salarié dont le poste en entreprise était en passe d'être supprimé. Ce dernier a pu bénéficier d'un congé mobilité solidaire... à condition de rejoindre bénévolement une association. Retour sur une expérience réussie.

Dans le cadre d'un accord « GPEC » (Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences), les organisations syndicales et la société ont convenu de la possibilité pour les salariés volontaires appartenant à une liste de postes « menacés » au sein de leur société, de bénéficier d'un congé de mobilité. Tout salarié volontaire et éligible peut ainsi demander l'adhésion à un congé de mobilité s'il est porteur d'un projet professionnel de mobilité externe (« solidaire » dans le cas du Comité 93).

Pendant le congé de mobilité dit « solidaire », le salarié s'engage ainsi à exercer une activité de façon bénévole au profit d'une association d'intérêt général ou reconnue d'utilité publique.

Cet accord a pour finalité une reconversion professionnelle du salarié par le biais d'une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) au titre de son activité bénévole exercée pendant ledit congé en vue d'obtenir un diplôme ou certificat inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles.

L'exercice d'une telle activité devant absolument s'inscrire dans le cadre d'une convention de bénévolat avec le comité de randonnée, la FFRandonnée Seine-Saint-Denis a pris préalablement le soin d'établir un contrat en bonne et due forme, accompagné d'un planning de formation pris en charge par la société.

Désormais, chaque année, le comité a le devoir de remplir des attestations de présence exposant le bilan des formations effectuées. Le nouveau bénévole du comité, commercial de formation, a d'abord été coopté au comité directeur du comité. Il fait ainsi aujourd'hui profiter le comité de ses compétences.

Jean-Paul Auger, son président, s'est déclaré ravi d'avoir pu accueillir un bénévole « jeune et très motivé » par ce biais.

B. FORMATION ACCOMPAGNEMENT TERRITORIAL, PROFESSIONNALISATION

Le planning des formations ARA (Accompagnement des Responsables Associatifs) a été fortement perturbé par les 2 confinements qui ont secoué l'année 2020. Une journée a pu se dérouler en présentiel, certaines ont été annulées ou reportées tandis que 2 journées ont été transformées en distanciel. Au total, 3 stages : «Déploiement des dispositifs de financements fédéraux» en présentiel, «Développement de la Séance Santé» et «Actualisation des connaissances sur l'immatriculation Tourisme à la FFRandonnée» en Teams, et 30 stagiaires ont profité de ce dispositif ARA.

4. FAIRE ÉVOLUER LE SCHÉMA ÉCONOMIQUE DE LA FÉDÉRATION

Chiffres clés :

- 3 466 GR@ccess payants
- 46 topoguides produits avec un tirage global de 209 000 exemplaires
- 206 700 topos vendus via le réseau Sofédis et les ventes directes
- 120 000 magazines Passion Rando servis par abonnement
- 4 309 RandoPass

A. PRODUITS POUR LE GRAND PUBLIC

La FFRandonnée a promu le Randopass sport+. Ce titre individuel de participation dont la sortie officielle avait été actée à l'assemblée générale de 2019, est destiné aux amateurs de sports de pleine nature en complément des activités de marche et de randonnée. Son prix est de 38 € (contre 28 € pour le Randopass). Sa validité est d'un an de date à date. Comme le Randopass, il se souscrit en ligne à travers la boutique du site www.ffrandonnee.fr ou de www.mongr.fr.

Les deux confinements de l'année ont nettement ralenti les souscriptions de Randopass, (4 309 Randopass souscrits, -30 % par rapport à 2019). Une enquête a été adressée fin 2020 pour mieux comprendre les profils et motivations des souscripteurs.

Le GR@ccess a progressé de 34 %, avec 3 466 abonnés en 2020. Une attention particulière pour mieux présenter le service, l'accompagnement des nouveaux abonnés pour la prise en main de cet outil cartographique et une information régulière et dédiée avec les abonnés ont favorisé cette progression.

B. PRODUCTION ÉDITORIALE

Un nombre de références estimé à 50 topoguides à produire en début d'année, revu à la baisse à 42 titres pendant le premier confinement, puis réévalué au deuxième semestre à 46 topoguides, ont été réalisés en 2020 dont 9 nouveautés (dont 6 GR®) et 37 nouvelles éditions (dont 15 GR®, 21 PR et 1 Randocitadine®). 30 topoguides sont réalisés totalement ou partiellement avec le Publiweb*.

Les nouveautés sont :

- Haut-Vaucluse et Ventoux
- Chemin des Huguenots
- Tours dans le Beaujolais des Pierres Dorées
- GR®145 - Via Francigena (version bilingue anglais-français)
- GR® Bordeaux Métropole
- GR®3 - Sources et gorges de la Loire
- Drôme Provençale
- La Loire-Atlantique à pied
- PNR Mont Ventoux

12 topoguides intègrent l'accessibilité à l'activité de marche nordique et/ou le dispositif de cotation fédérale d'une randonnée sur sentier balisé :

- marche nordique : Le Pays de Fayence à pied®, La Vienne à pied®, Les environs de Paris à pied®, Le Finistère ...à pied®, La Loire-Atlantique à pied®, Le Pays Bigouden, le Pays de Douarnenez et le Cap Sizun à pied®, PNR Mont Ventoux, La Drôme Provençale,
- cotation : La Martinique à pied®,
- les deux dispositifs : Les Vallées de la Drôme, L'Isère à pied®, Savoie Mont-Blanc à pied®.

Coéditions et beaux livres.

La valorisation des itinéraires fédéraux est l'une des missions historiques de la FFRandonnée, et l'édition des topoguides est toujours un axe fondamental pour elle. Premier éditeur de guides de randonnées en France, elle s'est associée à deux éditeurs pour promouvoir ses itinéraires :

- "50 randonnées sur les GR® de France", Ouest France. Cet ouvrage propose des idées de randonnées itinérantes sur nos GR®, sur 2 ou 3 jours, issues en grande majorité de monGR.fr,
- "La France des GR®", Glénat, beau livre qui présente une sélection de GR® parmi les plus emblématiques de France, choisis et « racontés » par l'auteur Sylvain Bazin.

Avec la même volonté de s'ouvrir à de nouveaux publics mais aussi pour compléter ses propositions d'édition vis-à-vis des collectivités partenaires, la Fédération a co-édité avec l'éditeur Belles Balades deux guides, sur le GR®20 et les Calanques à pied®. La valeur ajoutée des guides Belles Balades est un enrichissement faune/flore et une application mobile associée au guide.

C. VENTES DIRECTES/GR@CCESS

Avec 29 300 topoguides vendus en direct par le siège, l'année 2020 peut se qualifier d'exceptionnelle. Après un confinement synonyme d'arrêt de la boutique pendant 2 mois, le redémarrage aura été intense et les ventes sont restées soutenues tout le long du second semestre.

Les ventes en ligne de topos enregistrent une hausse de + 40 %.

Au-delà de l'attrait général pour la randonnée et la destination France, ces résultats ont essentiellement été soutenus par :

- la promotion internet/facebook et un référencement de plus en plus fin de nos sites,
- des campagnes d'emails régulières et ciblées en fonction de nos clients/adhérents. Plus de 70 campagnes d'emails commerciaux ont été réalisées sur l'année,
- l'élargissement des produits proposés à la vente, notamment pour ce qui concerne les gammes de cartes et de livres, dont les ventes ont doublé cette année,
- de nouveaux produits siglés portant le logo FFRandonnée. La gamme de produits siglés FFRandonnée s'est enrichie d'un sac à dos 28 litres cosigné avec Lafuma.



D. DIFFUSION TOPOS (SOFEDIS)

Après deux confinements et des points de vente fermés à deux reprises, des topos replanifiés ou reportés, les ventes via la Sofedis dépassent les 177 000 topos, chiffre supérieur à l'année passée, et les objectifs annuels budgétés bien avant l'aventure covid !

En terme de meilleures ventes, les incontournables GR® 20 Corse et le Chemin de Stevenson gardent leur première et deuxième place, mais c'est la Bretagne et tout particulièrement le GR® 34 qui bousculent le classement, avec l'arrivée de la "Côte de Granit Rose" sur le podium. Signalons aussi que le Finistère à pied® est la meilleure vente topos PR, et que la Bretagne compte, en 2020, 8 titres parmi les 30 meilleures ventes annuelles.

Passion Rando.

Quatre numéros ont été diffusés en kiosque et auprès des abonnés en 2020.

Neuf territoires de randonnée en France ont été particulièrement mis à l'honneur au travers des rubriques principales du magazine (Randos découverte, GR®) : la Loire-Atlantique et le GR®51 en Provence (n° 54, printemps), la Corrèze et le GR®5 dans les Alpes (n° 55, été), l'Ardèche et le GR®21 en Seine-Maritime (n° 56, automne), la Somme et le GR®107, le chemin des bonhommes en Ariège (n° 57, hiver).

5. ADAPTER LA FÉDÉRATION AU NUMÉRIQUE DANS UN ESPRIT DE COMPÉTITIVITÉ ET D'INNOVATION

Chiffres clés :

- 91 comités signataires du programme numérique
- 80 % des comités ont produit de la donnée géographique (métropole + La Réunion) dans BDRando*
- 78 comités ont produit de la donnée éditoriale dans BDRando*
- 30 topos issus tout ou partie de la chaîne numérique

A. NUMÉRISATION DES ITINÉRAIRES

- 57 500 km d'itinéraires numérisés et décrits dans BDRando* : 47 100 km de GR®/GR® de Pays (55% des itinéraires "itinérance" disposent d'une description dans BDRando*) et 10 400 km de PR
- 137 parcours GR® et GR® de Pays créés ou mis à jour en 2020 dans BDRando* puis valorisés sur MonGR
- 450 parcours PR créés et 242 parcours PR mis à jour en 2020 dans BDRando*
- 487 suggestions* valorisées sur MonGR.

B. EXTRACTION DE DONNÉES, PRODUCTION CARTOGRAPHIQUE ET IGN*

Extraction de données dans le cadre de cessions et cartes produites répondant à des besoins d'analyses cartographiques sur différentes thématiques :

- Extraction de données :
 - 2 pour des appels d'offres à des projets
 - 9 pour la valorisation ou promotion des itinéraires (partenaires institutionnels départementaux ou régionaux)
 - 1 pour des études d'impacts
- Cartes :
 - 17 cartes pour les schémas de cohérence / redynamisation des itinéraires FFRandonnée (13 pour les Comités, 4 pour le national)
- Statistiques :
 - 1 fichier contenant les statistiques annuelles des itinéraires fédéraux

Depuis l'ouverture de l'Espace collaboratif IGN*, le nombre de signalements (ou anomalies constatées sur le terrain) dans le sens IGN* vers la Fédération s'élève à 301 dont 160 ont été clos. Une alerte automatique par courriel est désormais envoyée à destination de la Fédération le lendemain de dépôts de signalement.

En 2020, l'IGN* a émis 108 signalements. C'est peu si l'on se réfère aux années précédentes. On ne peut exclure un impact du contexte de cette année sur les campagnes de terrain des collecteurs tant du côté de l'IGN* que de la Fédération. Sur ces 108, 56 ont reçu une réponse de la part d'un comité, dont 49 ont été clos à ce jour après validation par le National (une réponse reste en suspens pour cause d'absence de dossier de modification d'homologation). Trois signalements Express (pour raison de sécurité ou d'interruption brutale de l'itinéraire) ont par ailleurs été déposés entre fin 2019 et fin 2020.

En septembre, une relance a permis d'engager quelques utilisateurs supplémentaires. 66 comités sont désormais inscrits. Le tutoriel a été mis à jour.

C. WEBSIG 2.0

Baptisée ModernSIG dans sa phase projet et développement, la nouvelle version de notre système d'information géographique collaboratif est devenue concrète et opérationnelle le 7 décembre 2020 après deux ans d'études, de spécifications et de tests. Tout le réseau a collaboré, au travers d'un groupe d'experts constitué de géomaticiens salariés du siège et d'une dizaine d'utilisateurs chevronnés amicalement conduits par Pierre Deloustal (comité FFRandonnée des Hautes-Alpes). La mise à niveau des utilisateurs s'est faite en 2020 via un groupe « Task Force » de bénévoles et quelques salariés, qui continuera ainsi début 2021. Nouvelles fonctionnalités, accessibilité accrue, simplification du modèle de données permettant des évolutions plus rapides et moins coûteuses, cette nouvelle version permettra notamment d'exporter les données géographiques des comités par les comités eux-mêmes.

D. MISSIONS DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Le siège fédéral poursuit sa mission d'accompagnement des utilisateurs actifs des adresses mails FFRandonnée, pour leur permettre de mieux s'approprier les applications Office 365 utiles à leurs activités courantes et à leurs missions. Après la messagerie Outlook, One drive et Teams, les responsables associatifs, bénévoles et salariés, des comités ont été initiés à découvrir les tutoriels visant à utiliser Forms permettant, entre autres, de réaliser des enquêtes et de les analyser.

Une démarche d'amélioration de l'activité au travers de produits et services numériques à laquelle les comités ont été associés, a permis l'installation au siège fédéral d'une salle de visioconférence afin de collaborer en mode réunion et grande conférence.

Afin d'optimiser les activités du réseau, des évolutions technologiques et performantes ont été décidées pour les sites web de la Fédération ; la migration du site de formation à distance vers une plateforme plus ergonomique et pratique (Claroline), le nouveau CMS* du site fédéral FFRandonnée qui sera appliqué au site MonGR en 2021, rendant le site plus dynamique avec une console d'administration prête à l'emploi.

Des actions de veille ont été entreprises pour sécuriser les données au sein du réseau ; pour exemple la mise en conformité de la gestion des mots de passe du site fédéral de gestion fédéral (RGPD*).

Un projet d'optimisation d'Office 365 et des équipes est en cours pour permettre au réseau de mener à bien ses activités de manière sécurisée et maîtrisée.

6. DYNAMISER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE DES ADHÉRENTS, SYMPATHISANTS ET PRATIQUANTS

Chiffres clés :

- 1 350 000 visites sur FFRandonnee.fr
- 1 410 000 visites sur monGR.fr
- 767 000 visites sur la e-boutique
- 120 000 fans Facebook

Chiffres clés Office 365 dans les comités :

- 92 % de Boîtes A Lettres (BAL) génériques actives
- 92 % de BAL présidents actives
- 81,5 % de BAL sentiers itinéraires actives
- 61 % de BAL pratiques adhésions actives
- 67,5 % de BAL formations actives

Au total, sur 1023 adresses génériques disponibles et ouvertes dans les comités, 696 sont actives, soit 68 % d'utilisateurs

A. LES SITES INTERNET

- Refonte du site ffrandonnee.fr. (cf « Les points forts de l'année », page 11)
- Site MonGR.fr

Enrichi par les travaux numériques des comités et du siège fédéral, MonGR.fr et son abonnement, le GR@ccess, est dédié aux randonneurs itinérants et à nos GR® et GR® de Pays. C'est une belle vitrine mettant en valeur nos savoir-faire et nos itinéraires. Depuis son lancement en 2018, et suite aux remarques de ses utilisateurs sur l'ergonomie et l'attente de nouveaux contenus, le GR@ccess s'enrichit de fonctionnalités :

- une offre de plus de 400 suggestions* de randonnée et près de 250 parcours partout en France décrits au pas à pas dont les contenus sont imprimables en PDF « à la carte ».
- la fenêtre pop-up donnant des informations complémentaires sur un hébergement, un point d'intérêt, ou permettant de désigner un itinéraire, une suggestion* ou un parcours désormais déplaçable,
- la présence d'un outil d'extraction aussi bien sur un parcours que sur une suggestion*. Une suggestion* est donc désormais tronçonnable par l'utilisateur au même titre qu'un parcours,



Avant l'été et pendant la période de confinement, la FFRandonnée et sa CNSI* se sont interrogées sur l'état économique et sanitaire des hébergeurs de randonnée, et sur le rôle de relais d'information que la Fédération devait jouer auprès des randonneurs sur ses différents supports. A l'issue de cette réflexion, et suite à un questionnaire diffusé aux hébergeurs, le site MonGR.fr a consacré une page spécifique pour obtenir des informations fiables et actualisées de la part des hébergeurs référencés - 2 056 adresses actives à la mi-juin. Ce lien a permis aux randonneurs itinérants d'accéder à une carte interactive, et offert la possibilité de télécharger un fichier regroupant toutes les réponses obtenues des hébergeurs.

Les comités ont participé à cette opération en relayant le questionnaire auprès des hébergeurs de leur territoire avec lesquels ils sont en relation, en particulier les territoires où ont été mis en place des réseaux types Compagnons de route. Au plan National, le questionnaire a été diffusé à différentes têtes de réseaux : ADN Tourisme (structure qui regroupe les CRT, les ADT/CDT et OTSI), Gîtes de France, Fédération des Parcs Naturels de France, Réseau des Grands Itinéraires Pédestres...

Bilan de la fréquentation des sites internet fédéraux du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

Les chiffres du trafic sur nos sites et boutique sont en forte augmentation (+ 20 % pour la boutique, + 28 % pour [FFRandonnee.fr](https://ffrandonnee.fr) et + 35 % pour [MonGR.fr](https://mongr.fr)). Ce sont les résultats d'un meilleur référencement de nos sites dans les moteurs de recherche au moment où l'intérêt des internautes pour la rando est grandissant. La médiatisation post confinement a été très profitable ainsi, accompagnée d'une campagne de promotion (Adwords et facebook) ciblée avec un achat de mots-clés et messages publicitaires valorisant nos produits topoguides, GR@ccess et RandoPass.

Sites des comités

En 2020, 69 comités départementaux et régionaux disposent du CMS* fédéral. Le service Marketing - Communication accompagne régulièrement les webmasters des comités dans l'optimisation de leur site internet.

Au cours de l'année, cinq nouveaux comités ont été accueillis dans le nouvel outil de gestion de contenus web fédéral : les Bouches-du-Rhône, la Dordogne, le Gers, l'Ille-et-Vilaine et la Lozère.

Ce système plus performant permet à tous de bénéficier d'un accompagnement personnalisé, d'un suivi technique, des mises à jour, d'une utilisation plus facile et plus ergonomique et d'une assistance. Si cet outil est commun, il laisse à chaque comité la possibilité d'adopter une ergonomie de site personnalisable.

Rejoindre le CMS* fédéral, c'est accéder à l'outil de gestion web, avoir un nom de domaine "ffrandonnée" - utile pour le référencement -, un hébergement, un accompagnement, une assistance technique et Office 365.

Retrouvez quelques exemples des nouveaux sites :

<https://bouches-du-rhone.ffrandonnee.fr>

<https://dordogne.ffrandonnee.fr>

<https://gers.ffrandonnee.fr>

<https://ille-et-vilaine.ffrandonnee.fr>

<https://lozere.ffrandonnee.fr>



B. LES RÉSEAUX SOCIAUX

1. Facebook

L'année 2020 a été fortement marquée par la covid-19 et ses conséquences, notamment ses restrictions limitant l'ensemble des déplacements, mais aussi l'isolement généré par le confinement. Pour maintenir un lien avec ses licenciés et, plus largement, l'ensemble des amoureux des activités de pleine nature, le réseau social n°1 de la FFRandonnée (120 000 fans en fin d'année 2020) a joué un rôle essentiel par l'activation de plusieurs opérations spéciales :

- pendant le 1^{er} confinement, la FFRandonnée a invité ses fans à partager ses plus belles photos prises à l'occasion de randonnées en France. Les plus esthétiques d'entre-elles étaient ensuite sélectionnées puis relayées régulièrement, afin d'apporter une certaine forme d'évasion en ces temps où les déplacements étaient limités au strict nécessaire dans un rayon d'un kilomètre autour de chez soi. L'opération a repris au moment du second confinement. Au total, une centaine de photos ont ainsi été publiées tout au long de l'année, générant presque 800 interactions, et montrant l'intérêt des randonneurs pour cette opération,
- après le premier confinement, au moment où les déplacements étaient autorisés dans un rayon de 20 kilomètres autour de chez soi, la FFRandonnée a lancé l'opération #RandoPrèsDeChezMoi. Cette opération avait pour objectif de faire connaître au plus grand nombre les moyens d'accès à des idées de randonnées à la journée, à proximité de son lieu d'habitation et mis à la disposition par la FFRandonnée : valorisation des randofiches des comités, des idées rando disponibles sur le site fédéral, sur celui de nos partenaires et sur notre communauté IGN Rando. Sans oublier les topoguides au moment où notre boutique en ligne assurait les commandes à destination de ses clients. Cette opération a contribué au développement du trafic vers ses sites et à la conversion de ses prospects en clients,
- enfin, les réseaux sociaux servaient de support pour informer le plus rapidement possible des mesures prises par le gouvernement et ses conséquences directes sur la pratique de la randonnée. Près d'une quarantaine de publications ont ainsi été réalisées à ce sujet, générant une couverture organique moyenne de 27 000, bien plus que la moyenne de 21 500 englobant l'ensemble des publications réalisées tout au long de l'année. En parallèle de ces informations publiées sur le fil d'actualité, plus de 500 randonneurs ont interagi avec la FFRandonnée via la plateforme d'échange Facebook Messenger pour exprimer leurs questionnements divers, dont une large partie était relative aux conditions de pratique de la randonnée.

De manière générale, plus de 500 publications ont été réalisées sur l'année 2020. Celles-ci se sont ainsi réparties :

- Relais de contenus de sites : 44 % dont
 - [MonGR.fr](https://mongr.fr) : 41 %
 - [FFRandonnee.fr](https://ffrandonnee.fr) et comités : 28 %
 - boutique.ffrandonnee.fr : 8 %
 - Blogs et autres : 6 %

- Photos : 42 %
 - Vidéos : 16 % dont 32 % relatives à l'opération Mon GR® préféré

Il est à noter parmi l'ensemble de ces supports que les publications qui génèrent le plus de réactivité (clics, like, commentaires ou partages) sont les publications réalisées sur un ton humoristique et décalé, puisque 10 % des individus qui ont vu passer l'une d'elles ont interagi avec. Cette statistique confirme le fait que les adeptes des réseaux sociaux sont friands des contenus « émotionnels ».

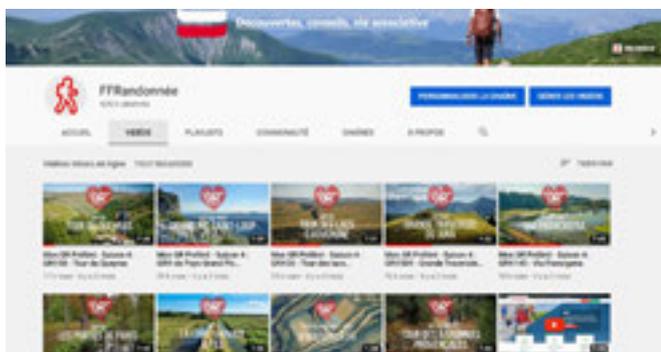
2. Youtube

En 2020, le compte Youtube de la FFRandonnée s'est implémenté de 34 nouvelles vidéos qui s'inscrivent pour la quasi-totalité au sein de quatre thématiques abordées cette année :

- la valorisation des missions de bénévoles au sein de la FFRandonnée. Ces vidéos se sont inscrites dans le cadre de la communication globale autour de la création d'une plateforme dédiée aux 20 000 bénévoles de la FFRandonnée et à la prospection de nouveaux bénévoles (voir [page 11](#)),
- le maintien d'une activité physique pendant le confinement à travers une série d'exercices réalisables à la maison,
- des informations régulières sur les gestes barrières à appliquer pour se protéger de la covid, ainsi que sur l'évolution sanitaire et ses impacts sur la pratique des activités sportives dont la Fédération est délégataire. Ces vidéos ont été réalisées par notre médecin fédéral, le Docteur Catherine Kabani,
- la diffusion des épisodes et de la bande-annonce de la quatrième saison du concours national « Mon GR® préféré ».

Au total, les vidéos de la FFRandonnée sur Youtube représentent cette année 2,5 millions d'impressions de vidéo*, 430 000 vues et 27 000 heures de visionnage. Ce sont 2 400 nouveaux abonnés qui ont ainsi été captés, représentant une hausse de 114 % sur l'ensemble de l'année 2020.

* Nombre de fois que les miniatures des vidéos ont été présentées aux spectateurs sur YouTube uniquement, et non sur des sites ou applications externes.



3. Twitter

Twitter continue son alimentation quotidienne en relayant de manière automatique les actualités publiées sur le site www.ffrandonnee.fr. Cette communication pouvait s'accompagner de tweets manuels qui dépendaient de l'actualité fédérale et des interactions avec d'autres comptes twitter. En effet, ce dernier a été mentionné plus de 3 000 fois tout au long de l'année.

Au total, ce sont près de 700 tweets qui ont ainsi été publiés en 2020, générant 1 million d'impressions globales. C'est 25 % de plus que les résultats de l'année dernière. Cette activité a permis de gagner plus de 600 abonnements supplémentaires, soit une augmentation de 6 % en 1 an.

4. Les réseaux sociaux, vecteurs de trafic et de notoriété

L'ensemble des actions réalisées sur les différents réseaux sociaux s'orchestre au sein d'une communication globale et participe activement à la notoriété de la FFRandonnée. Elles sont évidemment les vecteurs de trafic en direction des autres supports digitaux de la FFRandonnée. Ainsi, les réseaux sociaux sont responsables directs de :

- 9 % du trafic vers boutique.ffrandonnee.fr
- 8.5 % du trafic vers ffrandonnee.fr
- 4 % du trafic vers MonGR.fr

C. JEU MON GR® PRÉFÉRÉ, SAISON 4



La saison 4 de Mon GR préféré s'est tenue du 5 au 25 novembre 2020.

Nouveautés Saison 4

La situation sanitaire à quelque peu perturbé le bon déroulement des opérations : si les 8 reportages ont encore une fois été réalisés par David Genestal, un nouveau pilote de drone, Olivier Sabatier, a rejoint l'équipe pour assurer les images aériennes. La présentation des épisodes a été confiée à une voix-off (Quentin Lhuissier de France Bleu) qui interagit avec Olivier, le randonneur à l'image.

L'interaction voix-off/randonneur donne davantage de rythme et de souplesse dans la narration et apporte un vrai renouveau à l'exercice.

Coup de cœur du jury

Un jury composé de personnalités essentiellement issues des univers de la randonnée et des médias a été réuni via Teams le jeudi 29 octobre pour désigner son coup de cœur pour l'un des 8 GR® en lice.

Les 7 membres du jury étaient :

- Eric Balian : Directeur Général de Terres d'Aventure
<https://www.terdav.com>
- Sylvain Bazin - Rédacteur en chef du magazine Wider
<https://www.widermag.com>
- Olivier Bleys - Écrivain-marcheur
<http://olivierbleys.com>
- Agnès Boulard : Randonneuse et Responsable des Relations Institutionnelles GRTgaz
<http://www.grtgaz.com>
- Marianne Chandernagor - Comexposium, directrice du Mondial du Tourisme et du Salon Destinations Nature
<https://www.destinations-nature.com>
- Fabrice Drouzy - Rédacteur en Chef adjoint de Libération
<https://www.liberation.fr>
- Aïda Touihri - Journaliste exploratrice
<https://twitter.com/AidaTouihri>

Chacun des membres a été invité à visionner les 8 épisodes à travers le prisme de 5 critères :

- la personnalité du GR® (aspects identitaires, différenciants et pittoresques),
- l'intérêt (patrimonial, historique, culturel, floristique et faunique),
- l'émotion ressentie en visionnant la vidéo de présentation,
- la surprise, la découverte, le dépaysement,
- l'envie de parcourir cet itinéraire.

Et le coup de cœur du jury a été décerné au GR® de Pays Tour des Baronnies provençales : « C'est un GR® qui présente un bon équilibre entre nature et culture, des paysages variés et sauvages sur un territoire qui mérite d'être connu ».

Ce GR® s'est donc vu gratifié d'un bonus de 20 % de voix à l'issue du vote du public.

Le lauréat : GR® de Pays Grand Pic Saint-Loup (Hérault) qui, avec 20 602 votes, a remporté le concours après 3 semaines de votes d'une magnifique saison, en progression par rapport à l'an passé, avec quelques chiffres records et tous les principaux indicateurs au vert.

1. GR® de Pays Grand Pic Saint-Loup (Hérault)	20 602 voix- 21,5%
2. GR® de Pays Tour des Baronnies Provençales (Drôme)	16 308 voix* - 17%
3. GR® 58 - Tour du Queyras (Hautes-Alpes)	16 260 voix - 16,9%
4. GR® 509 - Grande Traversée du Jura (Jura)	15 986 voix - 16,7 %
5. GR® 30 - Tour des lacs d'Auvergne (Puy-de-Dôme)	13 097 voix- 13,7 %
6. GR® 3 - La Loire sauvage à pied (Loire-Atlantique)	6 915 voix - 7,2 %
7. GR® 75 - Les Portes de Paris (Paris)	3 737 voix- 3,9 %
8. GR® 145 - Via Francigena (Aisne)	3 078 voix- 3,2 %

* Intégrant le bonus de 20 % de voix supplémentaires grâce au coup de cœur du jury

Les indicateurs :

- Record de votes : 93 084 (+ 1 %)
- Record de vues sur Youtube : près de 70 000 vues (X2,5 / l'année dernière)
- Record retombées presse et surtout réseaux sociaux : près de 600 retombées recensées (X2 / l'année dernière)
- Trafic du site MonGR.fr : + 30 % par rapport à l'an passé

D. RELATIONS MÉDIAS

Impact « positif » de la crise sanitaire sur la pratique de la randonnée et renforcement du positionnement de la Fédération en qualité d'interlocuteur institutionnel national sur le thème de la marche et de la randonnée.

Si le tout début d'année était prometteur d'une belle saison pour la médiatisation de la randonnée, de la Fédération et de ses actions (L'Equipe mag sur le GR®75 parisien, dossier sur les randos citadines sur LeMonde.fr, dossiers génériques ou santé dans Femme actuelle, Notre temps, ou encore le Particulier pratique), la crise Covid-19 a finalement renforcé cette tendance à partir des annonces de déconfinement. La randonnée est devenue la discipline phare post-confinement. Les médias l'ont bien compris, s'en sont emparés et se sont faits le relais des messages et actions de la FFRandonnée sur différentes thématiques aux niveaux national et régional :

- Le plan de déconfinement, les consignes sanitaires et la reprise de l'activité dans les clubs et comités FFRandonnée à partir de mai (France Info ; 20 minutes ; Huffington Post ; Wider mag ; BFM tv, France 2 Journal de 13h).
- La réouverture des sentiers de randonnée et gestion d'éventuelles sur- fréquentation d'itinéraires à l'été (le Figaro Voyages ; Ouest France ; France Bleu Bretagne ; France 2 journal de 13h). Des reportages ont eu lieu tout l'été et au début de l'automne dans l'objectif de proposer des idées de randos partout en France, et de parler de la Fédération (Sport en France sur la chaîne du CNOSF*, Le téléphone sonne sur France Inter, dossier de 10 pages dans Géo Aventure...).
- La diffusion de la tribune presse " Limitons les contacts plutôt que les sorties" pour défendre un accès responsable à l'activité physique individuelle en extérieur pendant le 2^{ème} confinement et dont la FFRandonnée était cosignataire auprès d'une dizaine de fédérations et associations sportives, a également à nouveau permis une prise de parole nationale dans les médias (France Info, France Inter, etc.).

2^{ème} édition de la Rando France Bleu en régions. Les retours des participants et des co-organisateurs sont unanimement positifs : « Beaucoup de jeunes et de familles qui nous ont chaleureusement remerciés pour cette manifestation ouverte à tous et gratuite » Comité départemental des Côtes d'Armor - « Nos auditeurs étaient ravis, nos partenaires aussi » Directrice France Bleu Besançon. Malgré quelques annulations de dernière minute liées au contexte sanitaire, 21 randos ont été organisées par 22 comités en association avec 20 stations France Bleu locales. Quelques 2 800 participants ont pris part aux randonnées, qu'ils soient auditeurs de France Bleu ou adhérents de la FFRandonnée.



7. CRÉER LES CONDITIONS D'UN RENOUVELLEMENT, D'UN RAJEUNISSEMENT ET D'UNE DIVERSIFICATION DES PUBLICS

Chiffres clés :

- 82 % de licenciés associatifs de plus de 60 ans
- 4 309 Randopass
- 2 154 animateurs marche nordique
- 1 682 animateurs Rando Santé
- 392 clubs labellisés Rando Santé
- 136 clubs pratiquant le long-côte
- 832 animateurs long-côte

A. LES LABELS SANTÉ FFRANDONNÉE

Depuis une dizaine d'années, la FFRandonnée, consciente de pouvoir jouer un rôle positif dans la mise à l'activité physique des français et dans la promotion de la pratique à des fins de santé, inscrit dans ses plans de développement un objectif fort en ce sens, et développe différents dispositifs adaptés à destination des publics fragiles cibles dont un programme spécifique : la Rando Santé®.

En 2020, une offre adaptée « sport santé » est étendue à 2 autres disciplines : le long-côte et la marche nordique, et des dispositifs de promotion auprès des publics éloignés de la pratique pour des raisons sociales ou de santé sont développés. Ainsi, les 4 diplômes fédéraux (brevet fédéral d'animateur long-côte, d'animateur marche nordique, d'animateur randonnée de proximité et d'animateur randonnée pédestre) permettent d'aller chercher une spécialisation sur la santé. Le club pourra demander un label santé dans la discipline du diplôme de base de l'animateur formé dès 2021 : soit un label rando santé ou/et un label marche nordique santé ou/et encore un label long-côte santé.

Magazine Docdusport Randonnée Santé n°2. Réalisé en collaboration avec les médecins de la Commission médicale de la FFRandonnée, il traite de sujets de santé en lien avec la marche et la randonnée. 6 000 exemplaires papier ont été envoyés dans les comités afin d'être distribués sur le territoire. Les deux premiers numéros sont consultables sur le site internet de la fédération.

B. LONGE-CÔTE

La discipline connaît un fort succès sur le littoral et commence à se développer en eau intérieure. Elle verra le jour très bientôt en bassin artificiel/piscine. L'obligation de formation et de qualification des encadrants, inscrite dans le mémento fédéral, est gage de sécurité et de qualité de l'animation pour les pratiquants. La refonte de la formation a permis la création d'un brevet fédéral à destination des encadrants bénévoles. (voir [page 18](#))

Cette pratique connaît également un intérêt grandissant chez les professionnels des sports aquatiques et nautiques et plus largement, des sports de nature. Le longe-côte représente une activité complémentaire permettant de capter un nouveau public, de proposer des séances toute l'année, d'assurer une continuité d'animation même lorsque les conditions météorologiques et de mer ne sont pas favorables aux autres pratiques.

Le longe-côte, bon pour la santé ? Etude clinique réalisée avec l'appui d'un laboratoire de l'université de Clermont-Ferrand sur les effets du longe-côte sur la santé. Pour pouvoir répondre à cette question, et devant la nécessité d'avoir des critères scientifiques en la matière, une étude d'évaluation des personnes pratiquant le longe-côte a été mise en œuvre dans le club de Mandelieu (Alpes-Maritimes) afin de pouvoir mesurer les bienfaits de cette pratique sur la santé. Elle a été menée en partenariat avec l'université de Clermont Auvergne, le CHU de Clermont, l'Observatoire National de l'Activité Physique et de la Sédentarité (ONAPS) et le club Alison Wave Attitude International. Les 1^{ers} tests ont eu lieu en février 2020. 50 personnes ont participé à l'expérimentation à charge pour elles d'avoir une pratique régulière. Une deuxième série de tests s'est déroulé fin octobre 2020, avec 40 personnes. Malheureusement les 12 séances de pratique n'ont pu avoir lieu ni au printemps ni à l'automne. Aussi est-il prévu de renouveler l'opération dès que possible en 2021. Les objectifs à terme sont d'intégrer le longe-côte dans le Médicosport, de favoriser la connaissance et la prescription de la discipline par le corps médical et de promouvoir nos clubs opérateurs longe-côte sur ordonnance.

Dans un contexte d'évolution des pratiques compétitives au sein de la FFRandonnée et d'un développement international naissant mais rapide en longe-côte, le comité directeur fédéral approuve la création de commissions régionales d'arbitrage au sein des comités régionaux. Cette décision a pour objectif de structurer l'arbitrage des épreuves officielles en longe-côte et en Rando Challenge® et de donner une place plus importante à l'arbitre régional.

« Le défi longe-côte 2020 ». Le Championnat de France de longe-côte qui devait se tenir à Sangatte (Pas-de-Calais) ayant été annulé en raison de la crise sanitaire, un premier défi connecté de longe-côte a été créé. Le principe : longer pendant 1 heure en solo ou en équipe, où l'on veut, quand on veut, dans une période comprise entre le 9 et le 27 octobre 2020. Par ailleurs, il a été proposé un concours de « like » où chaque club pouvait proposer ses photos afin de remporter un week-end de 3 jours pour 2 personnes au sein d'un des villages Ternelia.

Le bilan du Défi longe-côte 2020 est plutôt positif : 25 clubs FFRandonnée ont participé avec 103 traces GPS enregistrées en provenance de 32 individuels et 71 équipes constituées de 2 à 9 personnes, soit environ 315 longeurs qui se sont « mouillés ».

Pour le concours photos : 15 clubs ont participé et c'est une photo du club Ferry Longe-Côte du Pas-de-Calais qui remporte le séjour au village Ternelia, un des partenaires de la Fédération.

Longe-côte et handicap. Depuis sa création en 2005 dans le Nord de la France puis en Bretagne en 2007, on est passé de quelques centaines de longeurs à près de 12 000 sur l'ensemble du territoire y compris l'outremer, sans parler du développement

international. Parmi ces pratiquants, figure un certain nombre de personnes atteintes de handicap. Les comités ont été destinataires d'informations à relayer auprès des clubs affiliés longe-côte au sujet de l'ouverture de compétitions aux publics en situation de handicap à l'horizon 2021.

C. RANDO CHALLENGE®

Pratiqué en loisir ou en compétition, le championnat de France des clubs de randonnée pédestre est constitué d'épreuves Rando Challenge® labellisées FFRandonnée qui :

- se déroulent sur une saison sportive entre le 1^{er} septembre et le 31 août de l'année suivante,
- sont organisées par des comités et des clubs FFRandonnée,
- sont ouvertes à tous les clubs FFRandonnée à jour de leur affiliation ; ils y sont représentés par une ou plusieurs équipes constituées de 2 ou 4 licenciés.

Les épreuves donnent lieu à l'attribution de points à l'ensemble des équipes participantes.

Suite au report, voire à l'annulation des épreuves de Rando Challenge labellisées « Championnat de France », la Commission nationale Juges-Arbitres (CNJA) a dû se prononcer sur la clôture du classement en date de la dernière épreuve (10/11/2019), ou de l'annulation du Championnat de France pour la saison 2019/2020 (8 épreuves labellisées « Championnat de France » ont été organisées entre le 15 septembre et le 10 novembre (2 Hauts-de-France/3 Île-de-France/2 Occitanie/1 Auvergne-Rhône-Alpes) avec 38 clubs classés et 12 épreuves reportées ou annulées en raison de la crise sanitaire).

Comparant les points déjà obtenus et la participation des clubs par rapport aux années précédentes, la proposition de la CNJA* suivie par le comité directeur réuni au mois de juin 2020 a été de clôturer le Championnat de France Rando Challenge et de prendre en compte le classement après 8 épreuves pour la saison 2020/2021 soit :

- 1^{er} L'Association de Randonnée Nogentaise Villeroise (Hauts de France/Oise) 304 points avec 5 participations
- 2^{ème} Les Randonneurs d'IDF (Île De France/Paris) 156 points avec 6 participations
- 3^{ème} Randolattes de Lattes (Occitanie/Hérault) 128 points avec 2 participations.

Organisation du championnat de France de Rando Challenge® pour la période 2020/2021. Suite à une enquête de satisfaction réalisée et envoyée à tous les comités et clubs pratiquant le Rando challenge®, il ressort que la forme actuelle de pratique est à conserver mais que le mode de calcul du classement est à faire évoluer. Des modifications font partie d'un ensemble d'actualisations incorporées au Memento Pratiquer, Encadrer, Organiser.

8. DÉVELOPPER LES RELATIONS AVEC LES FÉDÉRATIONS ET LES PARTENAIRES

Chiffres clés :

- 10 conventions de partenariat renouvelées, principalement avec les partenaires hébergeurs.
- 2 partenaires mettent fin à leur collaboration avec la Fédération, conséquence d'une année 2020 particulièrement éprouvée ou volonté de se réorienter. 10 ans après, c'est donc un clap de fin pour le partenariat avec Sojasun et GRTgaz.
- Une activité fortement ralentie avec la crise sanitaire notamment dans le secteur de l'économie touristique.

A. RELATIONS AVEC LES FÉDÉRATIONS FRANÇAISES ET EUROPÉENNES

La FFRandonnée et l'Association Européenne de la Via Francigena (AEVF) se sont retrouvées pour partager un bilan de l'application de la convention cadre signée en septembre 2018. Elles ont convenu qu'il fallait faire vivre autrement ce partenariat pour rechercher ensemble toutes les pistes de collaboration et de valorisation technique et financière vis-à-vis des collectivités et des territoires traversés. Cela suppose une collaboration étroite plus politique et dynamique en amont des projets, des campagnes de communication, des publications...

FFRandonnée/Fédération Française de Spéléologie (FFS). Dans le cadre de son projet de labellisation de sentiers karstiques, la FFS* s'est rapprochée de la FFRandonnée pour étudier la faisabilité d'une collaboration : qualification de circuits en pointant leurs différents attraits pour favoriser la découverte des territoires. Pour la FFS*, l'objectif est de cibler les milieux karstiques (grottes, gouffres, dolines...). Ainsi, un même itinéraire pourra être à la fois labellisé FFS* et FFRandonnée s'il satisfait aux deux cahiers des charges. Les territoires pourraient être intéressés par cette double labellisation en provenance de deux fédérations. La réflexion se poursuit entre les deux structures pour définir les modalités précises de cet accord.

B. LES PARTENAIRES

La Malle Postale : organisme qui propose aux licenciés de la FFRandonnée de nombreux services pour les aider tout au long de leur séjour itinérant : transport de vos bagages d'étape en étape, navette retour, convoyage de véhicule. Le but est de rendre la randonnée accessible au plus grand nombre en facilitant la logistique pour les groupes de randonneurs, comme pour le randonneur occasionnel.

French Time : hébergeur spécialisé dans les campings et domaines, proposant des tarifs préférentiels aux adhérents de la Fédération.

BSP Auto : courtier en location de véhicules pour bénéficier de tarifs avantageux chez les loueurs les plus connus. Mise en place d'une plateforme de location de véhicules à destination des licenciés.

9. DEVENIR UN ACTEUR DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Expertise à Saint-Pierre et Miquelon

Satisfaite des conclusions de l'étude menée en 2019, destinée à réaliser un état des lieux des 14 circuits PR existants et à identifier les besoins en matière de balisage et de signalétique, la collectivité de Saint-Pierre et Miquelon s'est tournée à nouveau vers la Fédération pour la mise en œuvre sur 2020 d'une partie des préconisations formulées.

Une nouvelle mission a été programmée, ciblée sur l'accompagnement des équipes terrain pour la mise en place du balisage et de la signalétique directionnelle. En raison de la crise sanitaire, cette mission n'a pas pu être concrétisée. Les contacts avec la collectivité reprendront ultérieurement.

Exportation de la procédure d'homologation au Québec (SIA & FQM aujourd'hui Rando Québec)

La FFRandonnée avait été approchée courant 2010 et 2011 par la section québécoise du Sentier International des Appalaches (SIA) et par la Fédération Québécoise de la Marche (FQM) en vue de tisser des liens pour favoriser le développement du SIA.

Le SIA Québec, à l'issue d'une expertise suivie d'une formation de baliseur, a été inauguré en tant que GR®A1, en octobre 2015, en présence de la FFRandonnée.

En 2020, RandoQuébec, anciennement FQM, a souhaité pouvoir bénéficier à nouveau de l'expertise de la FFRandonnée afin d'être en mesure d'homologuer des tronçons du Sentier National du Québec en tant que GR® selon une procédure d'homologation adaptée au territoire.

La mission envisagée se décomposerait en deux phases : une phase préparatoire à distance pour à la fois produire la procédure d'homologation en GR® adaptée et une phase en présentiel.

Les modalités précises de cette mission sont en cours de définition entre la FFRandonnée et RandoQuébec pour une réalisation qui sera définie en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

10. ASSURER UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE

A. ORGANISATION DE RENCONTRES ANNUELLES DES COMITÉS RÉGIONAUX

Le contexte de la crise sanitaire a amené à revoir l'organisation du rendez-vous annuel des comités régionaux. Le service Accompagnement Territorial et Professionnalisation a donc organisé sur les mois de mai, juin et juillet, 4 visioconférences pour les présidents des comités régionaux et les administrateurs territoriaux portant sur :

- crise sanitaire COVID19 : Organisation fédérale et opportunité pour investiguer de nouvelles pistes de développement ? L'objet de la réunion était de présenter l'organisation et le fonctionnement temporaire du siège, d'échanger sur l'organisation et le fonctionnement des comités, sur les conséquences connues et à venir de la crise, sur les nouveaux projets émergents dans les comités pour s'adapter à la situation et sur l'accompagnement souhaité du siège,
- préparation du rendez-vous des inter-régions 2020. Tour des inter-régions pour faire le point sur les dates et les lieux. Des échanges ont eu lieu sur les thématiques envisagées par les régions,
- plan fédéral 2021/2028. Une présentation a été effectuée sur l'état d'avancement de l'élaboration du plan fédéral. Puis ont eu lieu des échanges sur les déclinaisons du plan fédéral dans les comités régionaux et départementaux ainsi que des discussions sur les grands dossiers actuellement en cours,
- présentation des travaux liés à l'audit sur la gouvernance et le fonctionnement du siège fédéral, débat et échanges, préconisations. Travaux réalisés auprès d'administrateurs, de salariés et de comités. Pistes d'évolution et échanges.

Ces rendez-vous ont permis aux comités régionaux et aux administrateurs territoriaux d'échanger sur de nombreux sujets d'actualité fédérale, et ainsi d'alimenter le futur plan fédéral mais aussi les évolutions organisationnelles de la Fédération.

B. INTERREGIONS

Au dernier trimestre 2020, exceptionnellement en raison de la propagation du covid-19, et suite aux annonces faites par le Président de la République et le Premier Ministre, tous les déplacements professionnels des administrateurs et des salariés ont été suspendus. Néanmoins, ces rendez-vous ont été maintenus pour rassembler les comités. Leur forme a été modifiée en visioconférences : Grand Ouest (1 session, thèmes : valorisation des éditions numériques et papier et nouveau site FFRandonnée et la plateforme bénévole), Grand Sud-Ouest : une réunion inter-départementale en Nouvelle-Aquitaine, au cours de laquelle les

représentants du siège fédéral sont intervenus sur les thèmes du Plan fédéral 2021-2028, de la charte d'éthique et de déontologie et de la répartition du produit des licences dans le réseau, Grand Nord (3 sessions, sur les thématiques : « Randonnée et tourisme » et « Adhésion et Affiliation »).

Les interrégions du Grand Sud-Est et du Grand Nord-Est sont annulées. L'interrégion de l'outremer s'est tenue en visioconférence le 5 octobre.

Les thématiques territoriales. Durant la réunion des comités régionaux du mois de juin, de nombreux thèmes ont été travaillés avec les présidents. Pour l'essentiel, on retiendra : éditions numériques, retour sur l'audit sur la gouvernance du siège, développement durable/environnement, plan rebond fédéral sur l'adhésion des clubs et des pratiquants, bilan début de saison, politique jeunes, pratiques innovantes, place des comités au sein de la fédération, réinventer les relations siège/comités, JO 2024 : comment en faire une opportunité pour la FFRandonnée ?

Les thématiques fédérales. Plusieurs sujets ont été traités comme la charte d'éthique et de déontologie qui a été adoptée à l'assemblée générale, une présentation du nouveau site ffrandonnee.fr et de la plateforme fédérale Bénévoles (voir [page 11](#)) ainsi qu'une trame du plan fédéral FFRandonnée 2021-2028 et ses objectifs.

C. COMMUNICATION VERS LE RÉSEAU

Balises. Le trait d'union entre les acteurs engagés de la FFRandonnée

Balises a pour vocation de partager avec le réseau les grandes orientations du plan fédéral, à travers les expériences du national, des comités et des clubs. 7 numéros ont été diffusés en 2020 à près de 16 000 bénévoles engagés de la Fédération, parmi lesquels 3 numéros spéciaux consacrés, pour tout ou partie, aux temps forts annuels de la Fédération (l'Assemblée générale électorale fin novembre et la rentrée sportive 2020-21), ainsi qu'au maintien des activités de notre Fédération et de son réseau pendant le confinement. A noter qu'un lien systématique reste assuré vers les différentes infolettres thématiques produites par le siège, dont certaines, inédites, consacrées à la professionnalisation, au WebSIG 2.0, au tout nouveau Mag aux animateurs, ou encore à la lettre hebdomadaire « Confinés et actifs avec la FFRandonnée ».

Organisation de la diffusion des emailing et infolettres vers le réseau

Tous les quinze jours, excepté durant la trêve estivale, l'infolettre Le Siège fédéral en Toutes Lettres aura permis aux présidents des comités régionaux et départementaux de s'approprier l'ensemble des emailing et infolettres envoyés au réseau par les services du siège, afin qu'ils les relayent plus largement auprès de leurs équipes bénévoles et salariées.

SIGLE/MOT _____ SIGNIFICATION

- BDRando** _____ Base de données rassemblant les données descriptives des itinéraires dans le Publiweb* et celles relatives aux données cartographiques dans le webSIG*. Les données de la BDRando* servent à la création d'un topoguide, d'une Randofiche®, qui répondront à la collectivité territoriale ou à tout autre projet de valorisation des itinéraires
- CMS** _____ Système de gestion et de contenus web
- CNDS** _____ Centre national pour le développement du sport
- CNJA** _____ Commission nationale juges-arbitres
- CNOSF** _____ Comité national olympique et sportif français
- CNSI** _____ Commission nationale sentiers itinéraires
- CRSI** _____ Commission régionale sentiers itinéraires
- FFRandonnée** _____ Fédération française de la randonnée pédestre
- FFS** _____ Fédération française de spéléologie
- GHL** _____ Groupe homologation labellisation
- GR®** _____ Grande Randonnée. GR® est une marque déposée de la FFRandonnée
- GR® de Pays** _____ Grande Randonnée de Pays. GR® de Pays est une marque déposée de la FFRandonnée
- IGN** _____ Institut national de l'information géographique et forestière
- PR** _____ Promenade et randonnée
- PSD** _____ Plan solidaire de développement
- PSF** _____ Projet sportif fédéral
- RGPD** _____ Règlement général sur la protection des données
- Publiweb** _____ Outil collaboratif permettant la création d'une base de données pour les contenus éditoriaux
- WebSIG** _____ WebSIG collaboratif : gestion des données cartographiques accessibles via internet
- Suggestion** _____ Proposition de randonnée itinérante clé en main sur un GR® ou un GR® de Pays, prédécoupée en étapes allant de 2 à 6 jours et plus, avec une cartographie IGN au 1:25000ème et un descriptif pas à pas. L'internaute peut néanmoins désirer un autre découpage que celui proposé et concevoir ses propres étapes. Une suggestion est accessible après avoir réalisé une recherche par critères en renseignant le champ « durée », par mot clé ou depuis la carte de France des GR®.
- Cette définition, ainsi que celle d'un « parcours » ou d'un « itinéraire » sont disponibles dans le manuel d'utilisation conçu pour les utilisateurs du GR @ccess :
- https://www.mongr.fr/data/1000/Files/tutoriel/Manuel_utilisation_ouils_cartographiques_GR@ccess.pdf

ORGANIGRAMME DES SERVICES DU NATIONAL



**Directrice
Technique Nationale**
Fabienne VENOT



**Directrice
des itinéraires,
du marketing et de la
commercialisation**
Séverine IKKAWI

Directeur des Affaires générales



**ATP
Accompagnement
Territorial,
Professionalisation**

- Laure SAGAERT - *Responsable*
- Patrice SOUC - *Adjoint*

Accompagnement des dirigeants au déploiement du Plan Fédéral 2020 dans les territoires. Emploi associatif et professionnalisation, communication réseau, relations avec les collectivités territoriales.



**APIC
Aménagement,
production, Itinéraires
et Contenus**

- Isabelle LETHIEC - *Responsable*
- Valérie LECURIEUX - *Adjointe*

Réseau d'itinéraires, numérique relatif aux itinéraires, normes techniques, expertise itinéraires, conception et production des supports de mise en valeur et contrôle qualité des itinéraires



**RAHF
Ressources
administratives, humaines
et financières**

- Olivier MANGIN - *Responsable*

Ressources humaines, finances, comptabilité, services généraux.



**PAF
Pratique, Adhésion,
Formation**

- Cécile LEGRAND - *Responsable*
- Dominique LUCAS - *Adjointe*

Diversification de l'offre des clubs, adhésion associative, manifestations sportives, formations qualifiantes, publics cibles, médical, santé, sécurité.



**MARCOM
Marketing, Communication**

- Thierry LESELLIER - *Responsable*
- Jean-Emmanuel TESSIER - *Adjoint*

Marketing opérationnel, communication externe-promotion, contenus éditoriaux (PRM / Internet / réseaux sociaux), relations presse.



**SGJI
Secrétariat général,
juridique et international**

- Katia CIZO - *Responsable*

Fonctionnement institutionnel, rendez-vous fédéraux, juridique, international, relations extérieures, communication siège.



**PARCOM
Partenariats
et commercialisation**

- Annie SISSOKO - *Responsable*
- Alexandre DURAND - *Adjoint*

Animation des réseaux de ventes, partenariats, régie publicitaire et abonnements, service clients, ventes directes, centre d'info.



**MSI
Mission des systèmes
d'information**

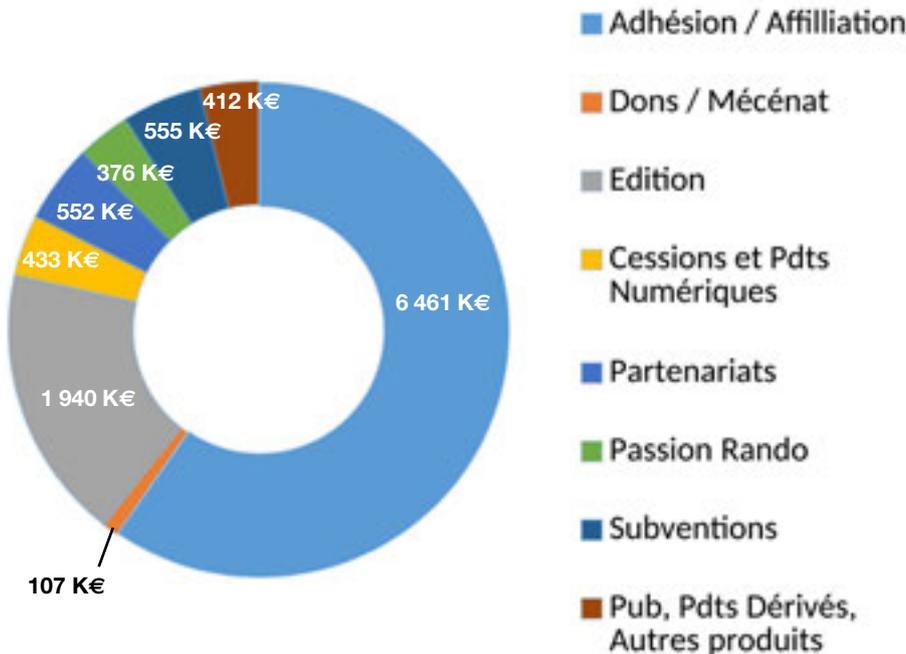
- Valérie DEPAUW - *Responsable*

Accompagnement aux évolutions métiers et aux projets de développement de la FFRandonnée. Veiller à la performance et l'optimisation des systèmes d'information.

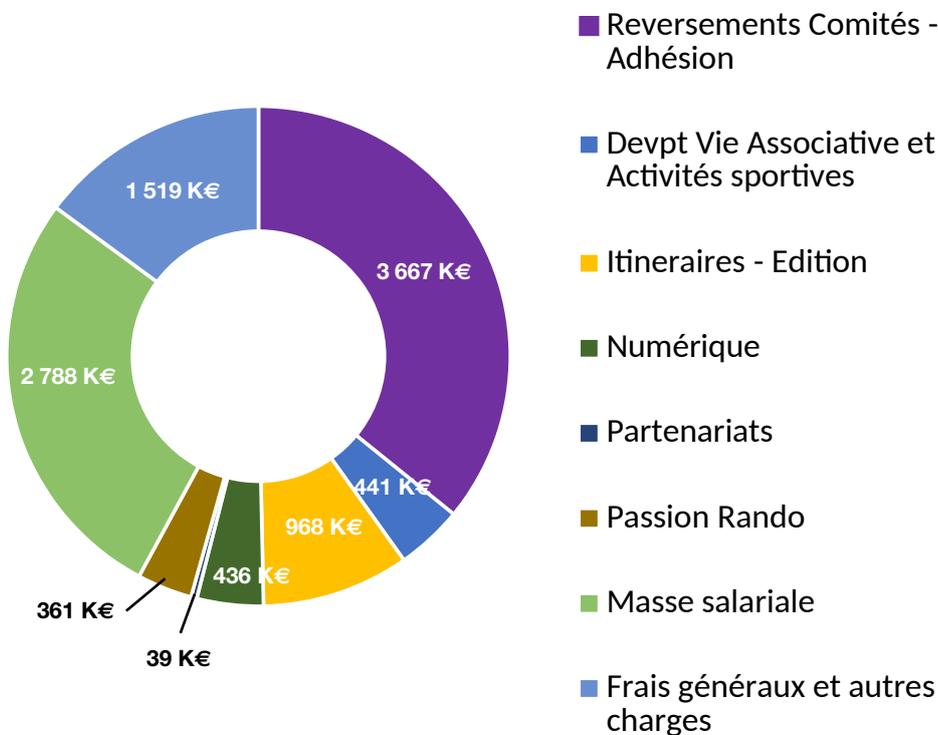
RESSOURCES ET DÉPENSES PRINCIPALES 2020

Produits et charges d'exploitation hors financier et exceptionnel*

2020 - Ressources - Exploitation (10 836 k€)



2020 - Utilisation des Ressources - Exploitation (10 219 k€)



Ratio d'indépendance financière
10 836 K€

Immobilisations (in) corporelles : net
10 219 K€

CHIFFRES CLÉS

240 819 licenciés dont
64 % de femmes

20 000 Bénévoles

8 900 baliseurs
et collecteurs

109 comités

3 414 clubs affiliés

12 470 animateurs

206 000 KM

d'itinéraires (métropole et DOM-COM), toutes catégories d'itinéraires confondues, enregistrés dans la BDRando*

96 486 KM d'itinéraires GR® et GR® de Pays homologués (hors DOM-COM)

33 892 KM d'itinéraires PR labellisés (hors DOM-COM)

Outre-mer :

779 KM d'itinéraires GR® homologués

40 KM d'itinéraires PR labellisés

15 470 KM d'itinéraires GR® européens

220 Topoguides

26 000 abonnés Passion Rando

43 ETP

5 Conseillers techniques sportifs

FFRandonnée

www.ffrandonnee.fr

* données estimées établies avant clôture définitive



PARTENAIRES PUBLICS



PARTENAIRES OFFICIELS



PARTENAIRES

clubs, adhérents, bénéficiez de tarifs préférentiels chez les partenaires fédéraux, pour votre pratique de la randonnée avec votre club mais aussi pour vos séjours à titre personnel (en solo, entre amis ou en famille) Rendez-vous sur [www.ffrandonnee.fr-rubrique partenaires](http://www.ffrandonnee.fr-rubrique-partenaires).

PARTENAIRES VOYAGES



ALLIBERT TREKKING
Guides par passion

- 5%

de remise sur le prix de vente public
de l'ensemble des produits touristiques
présentés dans le catalogue.



- 5%

de remise sur le prix de vente public
de l'ensemble des produits touristiques
présentés dans le catalogue.

PARTENAIRES NUTRITION



PARTENAIRES ÉQUIPEMENTIERS

NOUVEAU



NOUVEAU



VILLAGES VACANCES



6% de réduction en vacances scolaires et **10%** hors vacances scolaires

10% de remises pour tous les séjours de groupes (à partir de 20)



10% de réduction sur tous les séjours groupes et individuels



Réductions de **10%** sur les tarifs groupes.

Réductions de **12%** sur les séjours individuels.

50% de réduction supplémentaire pour les enfants en séjours



10% de réduction sur les séjours individuels

5% de réduction toute l'année sur le tarif groupe et frais de dossier offerts



Des réductions jusqu'à **25%** pour tous les séjours en individuels

Tarif spécial groupes.



5% sur Vacances Bleues le Voyage et Voyager Autrement



10% sur le prix du séjour en famille ou entre amis

5% pour les groupes licenciés de la FFRandonnée



10 % de réduction pour les individuels ou familles

5 % de remise sur les tarifs groupe.

NOUVEAU



10 % de réduction en tant qu'adhérent



10% de réduction pour les individuels et pour les groupes



De **5 à 17 %** de remise sur les séjours individuels

5% de remise sur les séjours groupe

LA RANDONNÉE — GRANDEUR NATURE ! —



Chaque trimestre :

- = des idées rando
- = des conseils pratiques
- = des photos de passionnés

ABONNEZ-VOUS

sur www.ffrandonnee.fr > Rubrique Passion Rando



LE MAGAZINE DE LA

FFRandonnée

Credit photo : Johannes Baum